



COMPTE-RENDU

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS ÉLÈVES DU PETIT

DE PLOUGUERNÉVEL

1892-1893

SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

Imprimeur de S. G. Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc

1893

COMPTE-RENDU

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE

DE PLOUGUERNÉVEL

1892-1893

SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

1893

NOTICE

SUR

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Du Petit Séminaire de Plouguernével

L'Association des anciens élèves du Petit Séminaire de Plouguernével a été fondée, en 1884, par M^{re} Bouché, qui avait lui-même fait ses études dans cet Etablissement.

Le but de l'Association est d'entretenir entre les anciens élèves des liens d'amicale confraternité, et de les tenir en rapport avec une maison qui leur a procuré le bienfait d'une éducation chrétienne.

Tous les anciens élèves du Petit Séminaire de Plouguernével sont admis à faire partie de l'Association. On reçoit même, comme membres honoraires, ceux qui, n'ayant pas étudié dans l'Etablissement, désirent cependant lui donner un témoignage de sympathie, en s'associant à ses anciens élèves.

Chaque sociétaire verse annuellement une cotisation de 10 francs qui se solde au moyen d'une traite présentée par la poste.

Le produit des cotisations est affecté à l'entretien des jeunes élèves qui ne pourraient pas subvenir aux frais de leur éducation ; et ces secours sont répartis par un comité composé d'un président, de vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Les associés reçoivent chaque année un bulletin qui donne l'état des comptes, et tient au courant des événements qui intéressent l'Association ; on y trouve aussi le nécrologe de la Société, avec une courte notice sur chaque confrère défunt.

Les anciens élèves ont une réunion annuelle au Petit Séminaire de Plouguernével. Cette réunion est fixée au jeudi le plus rapproché de la fête de saint Yves, patron de l'Association. Ceux qui ont l'intention de s'y rendre doivent en informer à l'avance l'économe de la maison.

Ce jour-là, on chante à 9 heures du matin, dans la chapelle de l'Etablissement, une messe solennelle pour le repos de l'âme des confrères défunts. On se rassemble ensuite dans une salle, où l'on s'entretient comme en famille; la parole est accordée à tous ceux qui la demandent, et chacun est libre de faire telle motion qu'il croit utile au bien de l'Association. C'est aussi à ce moment qu'un membre, désigné d'avance, fait l'éloge d'un vieux maître ou d'un ancien condisciple, ou rappelle quelques traits intéressants de l'histoire de la maison.

A l'issue de cette conférence intime, les sociétaires présents prennent ensemble un repas frugal où règne la plus franche cordialité. Ces agapes fraternelles sont même accompagnées de morceaux de musique et de chants de circonstance, particulièrement applaudis quand ils sont l'œuvre de quelque membre de l'Association. Il n'est pas besoin de dire que ces compositions ont dû être préalablement soumises à M. le Supérieur.

Dans l'après-midi, les jeunes élèves s'unissent aux anciens et se font un plaisir de prêter leur concours pour embellir la fête. Une séance musicale et littéraire donnée par eux est le couronnement ordinaire de cette charmante journée.

A ce simple exposé, on voit les avantages de l'Association des anciens élèves. Dans cette institution il y a profit pour tous; l'esprit et le cœur ne peuvent que gagner à ces rapprochements d'amis d'enfance se retrouvant chaque année au berceau de leurs études.

Aucun élève du Petit Séminaire de Plouguernével ne restera donc étranger à une si bonne œuvre. Les anciens qui n'en font pas encore partie s'empresseront de se rallier à ceux qui les ont devancés; et pas un des jeunes ne quittera l'Etablissement sans s'être fait inscrire sur la liste des Associés.

RAPPORT ANNUEL

DE

M. LE SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

A

M. le Président de la même Association

Gouarec, 1^{er} juin 1893.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu de l'Association pour l'exercice 1893.

Nous avons pensé à le publier dès maintenant, pour répondre aux demandes réitérées des membres qui n'ont pu assister à notre fête. Ces pages que vous avez habilement écrites, avec votre cœur et vos souvenirs, ceux qui ne les connaissent pas les réclament, ceux qui les ont entendues veulent les lire.

De la fête, je ne veux rien dire, on en trouvera les détails dans le rapport qu'une main amie a fait de notre réunion. Ce rapport mérite bien une place dans notre compte-rendu, à côté de l'histoire de M. Ropers.

Monsieur le Président, vous remarquerez dans nos recettes

une diminution de 173 francs; elle n'est qu'apparente. Dans l'exercice précédent, en attendant l'expédition des reçus postaux, nous avons encaissé des cotisations arriérées qui se sont ajoutées à la recette intégrale de 91-92.

L'actif en caisse au 23 septembre 1892, était de.	132 ^{fr} 30
Les recettes de l'année (frais de recouvrement déduits) ont donné.....	2.157 »
Total de l'actif.....	2.289^{fr} 30
Frais de bureau et d'impression.....	85 »
Net en caisse.....	2.204^{fr} 30

Nous recommandons aux prières des associés :

M. L'ABBÉ CHEVANCE

Abondamment pourvu des qualités de l'intelligence et du cœur, l'abbé Chevance avait brillé au premier rang parmi ses condisciples au petit séminaire de Plouguernevel. M. Conan, dont il avait été l'élève, qui l'avait apprécié plus tard dans les travaux du saint ministère, à Louargat et à Guingamp, l'avait désigné pour être son successeur.

En entrant dans ses nouvelles fonctions, le jeune aumônier ne pensait pas qu'il suivrait de si près dans la tombe son vieux professeur; le courage avec lequel il avait commencé son œuvre, indiquait les résultats qu'il voulait et pouvait atteindre. Ceux qui l'ont visité dans les derniers jours de sa vie, ont raconté, qu'au milieu des résignations du chrétien et du prêtre, on entendit les plaintes du serviteur infatigable, demandant à la mort de lui laisser finir le sillon qu'il avait si vaillamment commencé. Dieu qui exauce nos désirs et nos prières suivant les vues de sa sagesse et de sa bonté, lui réservait pour une autre vie les grâces que nous demandions pour celle-ci.

M. L'ABBÉ RICHECŒUR

Dans les maisons d'éducation, les élèves plus âgés doivent aux nouveaux-venus les attentions et les encouragements que réclament la tristesse d'une récente séparation et la timidité des premiers jours; il n'est pas rare de rencontrer dans les collèges, comme dans les casernes, de ces petits bourreaux qui mettent leur bonheur à prodiguer aux plus jeunes les ennuis et les humiliations.

Tout autre fut M. Richecœur, il avait des prévenances et des consolations pour toutes les infortunes. Quand ses condisciples faisaient des blessures, il mettait son bonheur à les guérir. Avec une conduite et des succès qui lui assuraient l'estime et l'affection de ses maîtres, il avait moins de cette fierté dédaigneuse qui plaît à certaines gens, il avait plus de grandeur d'âme et de véritable vertu. Ce besoin de compatir et de faire du bien, qui s'était révélé dans la vie du Petit Séminaire, l'a suivi dans tout son ministère, à Plémet et à Saint-Barnabé. Quand même il n'aurait pas reçu de sa famille le nom qu'il portait, tous ceux qui l'ont connu le lui auraient donné. Aussi quand est venue cette longue maladie qui, par sa durée et ses souffrances, a étonné les hommes de l'art, l'abbé Richecœur a trouvé dans son âme, pour résister au mal, tout le courage et toute l'énergie qu'il savait communiquer aux autres.

M. L'ABBÉ LE CORFEC

Nous ne pouvons que rappeler ce qu'en disait, au jour de sa mort, M. le Doyen de la Roche-Derrien. « M. Le Corfec a fourni la plus belle carrière sacerdotale; c'était un prêtre d'un esprit sage et sûr, d'un cœur dévoué, d'une bienveillance égale à son humilité. Il avait les vertus d'un saint prêtre, avec un extérieur grave et digne, qui commandait le respect. Tout entier à son ministère, il a renouvelé la paroisse de Prat, qui lui doit la restauration de son église et une école chrétienne pour les filles.

« Aussi fondé en doctrine qu'en piété, il excellait à instruire ses paroissiens. Ses instructions avaient la solidité et l'efficacité que donne le véritable esprit de Dieu, formé par la vertu et l'étude..... Honoré et aimé de tout le clergé, M. Le Corfec laisse la réputation d'un de ces bons et saints prêtres qui font l'honneur du sacerdoce de Jésus-Christ. »

(Semaine religieuse, 14 avril 1893.)

REQUIESCANT IN PACE

Gouarec, 1^{er} juin 1893.

LE HELLIDU, secrétaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE PLOUGUERNÉVEL

Le Petit Séminaire de Plouguernével était en grande fête, le jeudi 18 mai.

C'est, en effet, ce jour là qu'avait lieu, à l'occasion de la Saint-Yves, la réunion des Anciens Elèves du Petit Séminaire, sous la présidence de M. le chanoine Chatton, vicaire général honoraire, président de l'Association.

Dès la veille, la musique, sous la direction déjà habile de son jeune chef, avait annoncé la solennité du lendemain en exécutant quelques-uns de ses meilleurs morceaux, dans la grande salle de récréation ornée pour la circonstance comme au jour de la distribution des prix. Un élève parlant au nom de tous, avait dit au digne supérieur, M. l'abbé Ollivier, les sentiments de reconnaissance, de respectueuse affection et de filial dévouement que tous les cœurs lui ont voués; et la réponse de M. le Supérieur avait soulevé les applaudissements enthousiastes de cette jeunesse qui l'aime tant. Mais ce n'était là que le prélude de la grande fête du lendemain.

En Bretagne, il n'y a pas de vraie fête dans une famille chrétienne, sans que les défunts y soient associés. Les anciens élèves du Petit Séminaire de Plouguernével qui forment une véritable famille, n'avaient garde d'oublier cette pieuse pratique. A neuf heures, un service solennel était chanté

dans la chapelle agrandie et embellie du Petit Séminaire, pour le repos de l'âme des associés décédés.

Bientôt après, nous étions réunis dans une salle de l'Établissement pour entendre l'*historien* du Petit Séminaire de Plouguernével. L'année dernière, M. le Président nous avait véritablement charmés en nous parlant de M. Ribault, appelé par la confiance de Mgr Le Groing de La Romagère à prendre la direction du Petit Séminaire qui venait d'être racheté et restauré. Il allait nous entretenir cette année de M. Ropers et de ce qui se rattache à sa Supériorité. La tâche, disait-on, était assez difficile. Nous ne nous en sommes pas aperçus en entendant cette page d'histoire, remarquable par la clarté et la concision, la justesse et la propriété des termes, et où la finesse des observations, l'à-propos des citations et le trait parfois incisif, toujours spirituel, s'harmonisent si bien avec les grands aperçus, les pensées élevées et le jugement grave et impartial de l'historien. Du reste, nous la lirons à tête reposée, cette page ; et cette lecture, en même temps qu'elle nous fera du bien, nous procurera de nouveau une heure de véritable jouissance.

M. le Supérieur adresse ses plus vifs remerciements à M. le Président et l'invite discrètement à continuer, malgré les fatigues qu'un pareil travail doit entraîner, l'histoire du Petit Séminaire de Plouguernével ; ce vœu est souligné par les bravos de l'assistance. M. le Supérieur propose ensuite à la réunion de combler le vide laissé dans le Bureau de l'Association par la mort d'un de ses membres et par la démission d'un autre. L'assemblée acclame les noms de M. l'abbé Lecoq Maisonneuve, chanoine honoraire, curé-doyen de Plœuc, ancien professeur et ancien économiste de l'Établissement, et de M. l'abbé Le Riguer, chanoine honoraire, recteur de Plouguernével.

C'est maintenant l'heure du déjeuner. Ce n'est pas sur la pelouse qu'on le sert, comme l'année dernière, mais dans la grande salle des séances... Voici la musique vocale et instrumentale qui vient de nouveau nous charmer. M. l'abbé May, recteur de Coadout, l'artiste bien connu, est à l'harmonium,

Cette gracieuse poésie latine, qui est tant applaudie, c'est l'œuvre de M. le vicaire général Chatton, qui est à la fois historien et poète ; cette autre, écrite en français et remplie de nobles pensées, c'est à M. l'abbé Kéranflec'h, recteur-coadjuteur de Plélauff, que nous la devons : à son tour, elle est applaudie, et c'est justice (1).

Puis arrive le moment des toasts. M. le Supérieur, M. le Président et M. Limon, conseiller général du canton de Quintin et ancien élève du Petit Séminaire, prennent successivement la parole et célèbrent dans les termes les plus heureux Plouguernével et l'Association des Anciens Elèves.

Nous nous rendons ensuite à la salle de récréation où les *jeunes* nous ménageaient une agréable séance. Musique, chansonnettes, épisode alsacien, chant de l'Alsace-Lorraine, tout cela formait un tout parfait : aussi le temps a-t-il passé bien vite.

Le moment de la séparation était venu. J'ai essayé une larme en quittant ces lieux qui me sont si chers, et pendant plusieurs jours, j'ai vécu des souvenirs délicieux que cette fête a laissés dans mon âme.

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire de Plouguernével est désormais une œuvre bien constituée ; elle est assurée contre tous les périls qui en renversent tant d'autres, car, comme l'a si bien dit M. le Président, elle est assise sur des bases plus solides que les rochers du Pont-Croix et de Saint-Théran (2), c'est-à-dire sur des cœurs bretons.

En adressant nos remerciements à M. le Supérieur et à MM. les Professeurs pour les attentions délicates dont ils nous ont entourés, nous leur promettons de revenir nombreux l'année prochaine à *notre pardon de saint Yves*, car des jours comme celui du 18 mai sont trop rares dans la vie.

UN ANCIEN ELÈVE DE PLOUGUERNÉVEL.

(1) On lira plus loin ces deux pièces que les auteurs ont bien voulu nous communiquer. Voir à la page 41.

(2) Village natal de M. le Supérieur du Petit Séminaire.

SOUVENIRS
D'UN ÉLÈVE DE PLOUGUERNÉVEL
AU TEMPS DE M. ROPERS

MESSIEURS ET BIEN-AIMÉS CONDISEIPLES,
ET VOUS, MES CHERS ENFANTS,

Vous avez sans doute remarqué de ces ruisseaux capricieux, qui, après un cours régulier à travers la campagne, décrivent brusquement une courbe, et au lieu de laisser leurs eaux couler vers la mer, remontent en serpentant vers leur source, comme s'ils regrettaient d'avoir quitté les bords charmants où ils ont pris naissance.

Il en est de même de l'homme. Lorsqu'il avance dans la vie et qu'il s'aperçoit que le fleuve de ses jours se précipite vers cet océan sans fond et sans rivage qui s'appelle l'éternité, il se recueille, se replie sur lui-même, et remontant le cours des années écoulées, il s'arrête avec complaisance sur les souvenirs qui se rattachent à sa jeunesse, à son enfance, à cet âge heureux où la vie n'avait pour lui que des attraits et des espérances.

Ce sentiment que vous avez peut-être éprouvé, je l'éprouve en ce moment. En me retrouvant sur les lieux où a commencé la trame de mon existence, je me reporte avec un certain plaisir vers cette époque, déjà bien lointaine, où je fis mon entrée dans cette maison ; et puisque cette période de ma vie se relie à des événements qui font désormais par-

tie de l'histoire du Petit Séminaire de Plouguernével, je me rendrai à l'invitation toute flatteuse qui m'a été faite de vous faire part de mes souvenirs sur le second supérieur de cet Etablissement.

La pierre fondamentale de toute construction est enfouie sous terre ; elle se dérobe aux regards, et bien qu'elle porte tout l'édifice, elle en reste la partie la plus humble et la plus ignorée.

Il en est souvent ainsi dans les œuvres humaines ; cela s'est vu surtout dans les origines de cette maison. Nous l'avons dit l'année dernière, M. Ribault fut le plus modeste des hommes ; nul ne s'effaça plus que lui ; pendant dix années, il resta sans bruit à son poste d'abnégation, de labeur et de dévouement, et sa mort fut humble comme l'avait été sa vie. Mais il avait eu toutes les qualités d'un fondateur. Son œuvre, solidement assise, pouvait braver les efforts du temps, et d'autres ouvriers pouvaient venir pour continuer le travail et couronner le monument. Comme toujours, la Providence saura les choisir à son heure.

Lorsque cette maison perdit son premier supérieur, il y avait dans notre diocèse un prêtre qui déjà s'était acquis une certaine réputation dans le clergé. M. l'abbé Ropers, trécorrois par la naissance, avait d'abord rempli les fonctions de vicaire à la Cathédrale de Tréguier, dans sa ville natale ; puis il avait été appelé à occuper la chaire d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Là, il s'était trouvé réuni à d'autres prêtres qui marquaient dans le clergé briochin, non seulement par la supériorité de leur esprit, mais surtout par leurs opinions ouvertement ultramontaines. C'était l'époque où un grand génie, que l'orgueil aveugla plus tard, essayait de dégager l'Église de France des chaînes forgées par le gallicanisme des cours et des parlements. Plusieurs membres du jeune clergé étaient séduits et entraînés par la parole ardente et incisive de celui qu'ils appelaient déjà un Père de l'Église, et en qui ils se plaisaient à voir un homme providentiel, appelé à ouvrir une ère de liberté pour la société religieuse en France. Certains Directeurs du Grand Séminaire, au nom-

bre desquels était M. l'abbé Ropers, se faisaient même remarquer parmi les plus ardents à embrasser les idées nouvelles. Mais l'Évêque du diocèse fut effrayé de pareilles tendances. Avec l'instinct sûr de sa foi, et les lumières de sa longue expérience, Mgr le Groing de la Romagère avait reconnu, dès le principe, le danger des doctrines mennaisiennes ; peut-être même prévoyait-il déjà les écarts prochains du nouveau Tertullien. Quoi qu'il en soit, le prélat se décida à faire une épuration dans la direction de son Grand Séminaire, et M. Ropers fut compris parmi les victimes. Le professeur d'Écriture Sainte se retira du moins avec l'estime et l'affection des jeunes Séminaristes, qu'il avait gagnés par les agréments de son esprit, la rondeur et la franchise de son caractère, et surtout par son attachement aux doctrines romaines.

En quittant le Grand Séminaire, il fut nommé Recteur de la paroisse de Louargat. Mais le bon Évêque de Saint-Brieuc lui prouva bientôt qu'il ne lui gardait pas rancune de son ultramontanisme. Il lui donna même une marque de particulière confiance en l'appelant bientôt à prendre la direction du Petit Séminaire de Plouguernével.

Cette nomination fut accueillie avec une sympathie générale. M. Ropers qui venait de combattre pour une cause chère à plusieurs, avait un grand prestige aux yeux du clergé breton. Il passait pour un homme de talent et pour un prêtre d'une grande foi et d'une haute vertu. C'était d'ailleurs une nature richement douée. Sa conversation pétillante d'esprit et toujours agrémentée de mots charmants, avait un intérêt particulier, et dans toutes les réunions où il se montrait, il captivait bien vite l'attention générale. A ces avantages, il joignait un extérieur réellement distingué : sa physionomie spirituelle et légèrement souriante plaisait à première vue, et dans sa petite taille il avait un grand air. Je le vois encore dans nos pardons, avec sa mosette de chanoine, son étole de drap d'or et sa belle chevelure blanche ; je vous assure qu'il faisait vraiment un bel effet. Dans ces fêtes, il figurait souvent à côté de M. Galerne, qu'on appelait quelquefois l'évêque de la Cornouaille, et en les voyant passer,

on dit plus d'une fois : Voilà deux beaux prêtres ! C'était vrai, mais chacun avait sa nuance. Le grand vicaire forain de Goarec était plus imposant, plus majestueux, plus prélat. Mais le Supérieur du Petit Séminaire de Plouguernével avait plus de distinction et plus de grâce.

Ce fut le 30 janvier 1833, que M. l'abbé Ropers fut appelé à succéder à M. Ribault, et sa nomination fut agréée par une ordonnance royale, en date du 24 avril de la même année. L'établissement jouissait déjà de la confiance du pays, et les meilleures familles y envoyaient leurs enfants. L'instruction s'y donnait à des conditions avantageuses, les études y étaient solides, et les sujets qui en étaient sortis étaient le plus bel éloge de leurs maîtres.

Le nouveau supérieur semblait bien choisi pour soutenir la réputation de la maison ; tout annonçait même qu'il la ferait monter à un niveau encore plus élevé.

Il fut, du reste, admirablement secondé par les professeurs qu'il s'adjoignit. Ces maîtres ont été les nôtres, et je ne puis résister au désir de payer ici un tribut à leur mémoire :

M. YVES URVOY, né à Saint-Donan (1). — Après avoir professé la classe de quatrième, il fut appelé à occuper la chaire de rhétorique. Il était intelligent et instruit, avec une petite pointe d'originalité. Nous l'appellions le *bonhomme* Urvoy ; d'abord, parce qu'il était réellement fort bon homme ; puis, il accusait plus d'âge que ses collègues. C'est lui qui, tous les dimanches, à l'issue de la messe, nous faisait une homélie sur l'évangile du jour, dont il demandait préalablement la traduction française à un élève des hautes classes. C'est lui aussi qui exerçait les acteurs pour la représentation dramatique qui accompagnait toujours la distribution des prix. Ce jour-là, il transformait ses rhétoriciens en Antio-

(1) Pour se conformer aux ordonnances de 1828, ces anciens professeurs, avant d'entrer en fonctions, avaient dû signer une déclaration comme quoi ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.

chus, en Valères, voire même en Harpagons, et ce théâtre bien innocent procurait quelques moments de plaisir à une assistance toujours bienveillante. Après 12 ou 15 ans de professorat, et lorsqu'il avait déjà près de 50 ans d'âge, M. Urvoy fut nommé vicaire à Saint-Julien. Ce placement, fort honorable pour le corps des vicaires, l'était peut-être un peu moins pour celui des professeurs.

M. JOSEPH ROT, de Kergrist-Moëllou, professeur de seconde et directeur de la Congrégation. — *Vir simplex ac rectus*, s'il en fut jamais. Esprit d'une solidité et d'une justesse rares, caractère d'une franchise toute bretonne, prêtre d'une régularité exemplaire, M. Rot était aussi apprécié au dehors qu'il l'était dans la maison ; aussi personne ne fut-il surpris quand on le vit appelé à occuper, au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, la chaire de théologie morale. Plusieurs générations de prêtres, au nombre desquels je suis heureux de me compter, se sont formées à son école, et n'oublieront jamais cet enseignement si sûr, si méthodique, si pratique, gardant un juste milieu entre un rigorisme outré et un laxisme également pernicieux ; et si le clergé de Saint-Brieuc s'est entièrement purgé de ce vieux levain de jansénisme qui causa la perte de tant d'âmes, il le doit en grande partie à M. Joseph Rot. Notre professeur de morale était aussi très versé dans la science de la liturgie ; quand on reprit le bréviaire romain, il faisait partie de la commission chargée de rédiger le propre du diocèse, et si on n'y a pas fait une plus large part aux saints bretons, nous savons que ce ne fut pas sa faute. A une époque où le voyage de Rome était encore rare et difficile, la piété de M. Joseph Rot l'avait conduit au tombeau des saints Apôtres, et aux genoux de Grégoire XVI. Ce prêtre si utile au diocèse de Saint-Brieuc, contracta dans l'enseignement une maladie du larynx que les eaux de Cauterets ne purent guérir. Il vint mourir chez son digne frère, curé de Rostrenen (1853). Quelques mois auparavant, Mgr Le Mée avait voulu récompenser ses talents et ses services en le nommant chanoine honoraire.

M. CLAUDE LE GLOANNEC, de Goarec, professeur de troi-

sième. — Il arrivait de Saint-Sulpice, et il en avait rapporté des manières si distinguées que Mgr de La Romagère songea un jour à le nommer Supérieur du Petit Séminaire. Il est mort curé de Maël-Carhaix et chanoine honoraire (1883).

M. ANGE LE MOIGN, de Goarec, cumula pendant quelque temps les fonctions de professeur de quatrième et celles d'économe, et il avait pour ce double emploi toutes les aptitudes voulues. C'était un homme intelligent et d'une véritable valeur ; mais il était avant tout né préfet de discipline. Aussi, le jour vint où M. Ropers, absorbé par des occupations toujours croissantes, lui donna le titre de censeur avec la surveillance générale de la maison.

Plusieurs estimèrent qu'il déploya, dans l'exercice de ces fonctions toujours impopulaires, une excessive sévérité. Mais quand on se rappelle à quel point la tâche lui était rendue difficile par d'anciennes habitudes de laisser-aller et par l'installation défectueuse de la maison, quand on se rappelle surtout qu'il avait sous sa houlette bien des sujets qui n'étaient rien moins que des agneaux, on excuse ses rigueurs, on lui sait même gré d'avoir eu la main ferme. S'il n'obtint pas tous ces perfectionnements de discipline que nous admirons aujourd'hui, il prévint du moins bien des désordres. Du reste, sous une écorce un peu rude, M. l'abbé Le Moign cachait un cœur excellent. On le vit bien quand il eut quitté l'enseignement pour entrer dans le ministère paroissial. Autant le censeur de Plouguernével avait été redouté, autant le recteur de Saint-Mayeux fut aimé de ses voisins ; dans aucun presbytère on ne recevait une hospitalité plus large ni plus cordiale. C'est dans cette paroisse que M. Le Moign est mort en 1861.

M. LOUIS LE CHEVALIER, de Laniscat, successivement professeur de huitième et de septième, puis de troisième et de seconde. — Comme cet empereur qui fit les délices du peuple romain, il fut aimé, je pourrais dire adoré de ses élèves. Il avait, du reste, toutes les qualités qui gagnent l'affection et la confiance des jeunes gens. Pour mon compte,

je ne puis penser sans attendrissement aux attentions dont il nous entourait. Il avait acheté pour les petits la collection complète des Œuvres du chanoine Schmit, et je me vois encore dévorant ces charmants volumes bleus et roses qui faisaient nos délices, les jours de congé. Je ne puis oublier non plus ces parties de plaisir qu'il nous procurait, au jour de sa fête, dans son village natal de Landizez, aux bords du Sulon.

De tous nos professeurs, il fut sans contredit celui qui sut donner le plus d'intérêt à sa classe. Il possédait surtout à un degré supérieur le goût de l'histoire et de la littérature, et il savait le communiquer à ses élèves. Ceux-ci bénéficièrent aussi du voyage de Rome qu'il avait fait en compagnie de son ami, M. Joseph Rot. M. Le Chevalier avait visité la ville éternelle et d'autres villes d'Italie, non pas seulement en pieux pèlerin, mais aussi en véritable amateur et en artiste ; et de temps à autre nous obtenions de lui, sous forme de récompense, qu'il nous rappelât quelques souvenirs de cet intéressant voyage. J'étais son élève de seconde en 1842, quand il nous fut enlevé pour devenir aumônier de la Communauté de Goarec. Ce fut un deuil dans tout le collège.

M. Le Chevalier est resté pour moi l'idéal du prêtre *comme il faut* ; il était bon et aimable pour tous, et n'ignorait la tenue la plus sacerdotale à la courtoisie et à la politesse de l'homme du monde le mieux élevé ; aussi Mgr David put-il dire de lui après sa mort : *Il a été un des prêtres les moins imparfaits de notre temps*. Il est décédé dans sa communauté de Goarec dans le mois d'avril 1871, après avoir refusé plusieurs postes plus importants. Il n'avait accepté que la dignité de chanoine honoraire.

M. FRANÇOIS AUDRAIN, de Loudéac. — Encore un bon et excellent homme, qui fut ici tour à tour professeur de toutes les classes jusqu'à la seconde inclusivement.

Il était étudiant en médecine, quand il se décida à entrer au séminaire. Tôt après, il nous fut envoyé comme professeur de septième. Il n'était même pas cleric tonsuré : pourtant il approchait de la quarantaine. Il paraissait même plus âgé ; et quand nous le vîmes pour la première fois avec sa

figure sévère, ombragée d'épais favoris, nous l'eussions pris facilement pour un officier d'infanterie, qui venait d'échanger la capote militaire contre la soutane. Mais il ne fallait pas s'en rapporter à ces apparences un peu rudes. Quand on abordait M. Audrain, cette figure rébarbative s'épanouissait avec une expression de particulière bonté, et je ne sais si j'ai jamais rencontré un homme plus doux, plus calme, de rapports plus faciles. Il était très instruit, connaissait plusieurs langues, et était particulièrement versé dans les sciences naturelles. En guise de récréation il nous donnait en classe des leçons de botanique. C'était surtout un cœur d'or, d'une charité à la saint Vincent de Paul. Il mettait ses connaissances médicales au service des élèves de la maison et des pauvres des environs, et c'est en revenant de visiter un malade à la campagne qu'il tomba sur la route, frappé de paralysie. Il mourut le lendemain (1848), et l'on trouva dans son tiroir une pièce de 5 francs.

M. JEAN-BAPTISTE GARIN, d'Allineuc, en qui nous eûmes, dans les classes de sixième et de cinquième, un très bon professeur de grammaire ; plus tard, il monta aux classes supérieures, où il fut peut-être médiocre. Ce n'était pas un esprit brillant, mais, ce qui valait mieux, c'était un prêtre pieux et un homme de dévouement. Sa caractéristique était la complaisance. Quand il fallait un homme de bonne volonté, on pouvait en toute confiance s'adresser au *père* Garin. Il nous confessait presque tous, sans doute parce qu'il passait pour avoir la *manche large* ; dans les grands froids d'hiver, il nous ramassait autour de son foyer avec la tendresse d'une mère, et quand nos parents venaient nous voir au collège, aucun autre professeur n'avait plus d'attention pour eux. Directeur de la Congrégation, il portait les élèves à la piété. C'était aussi notre maître des cérémonies et le grand rubricaire de la maison. Après 21 années de bons services dans cet Etablissement, il fut nommé recteur à Saint-Samson, puis transféré de là à Merléac, où il est mort en 1869.

M. PIERRE MARTIN, de La Prénessaye, professeur de mathé-

matiques, était, dans sa partie, ce que j'appellerais un spécialiste. Il mettait dans son enseignement une lucidité et une netteté qui donnaient presque de l'attrait à ces matières souvent ingrates. On le citait, et avec raison, comme un professeur émérite. Contemporain de M. Garin, il passa dans cette maison à peu près le même nombre d'années, et la quitta à la même époque. Il fut nommé recteur à Brusvily ; mais sa santé déjà ébranlée ne lui permit pas d'exercer longtemps le ministère paroissial. Il dut se retirer au bout de quelques mois, et vint mourir à la communauté de Goarec (1853).

M. EMMANUEL LE PELTIER, de Saint-Brieuc, d'abord maître d'étude, puis professeur de basses classes. C'était un grand et beau prêtre, aux allures tant soit peu militaires. Il était raide et sévère ; il avait surtout une vivacité de caractère qui se traduisait parfois par ces arguments *ad hominem*, auxquels il n'y a pas de réplique possible de la part du pauvre écolier. Ainsi, il me souvient qu'il accomplissait assez rondement certain rite de la confirmation sur la face de ses administrés. Ceux-ci ne portaient peut-être pas la perfection jusqu'à présenter l'autre joue, mais ils pardonnaient vite, car ils savaient que si la main de leur maître d'étude était un peu lourde, le cœur chez lui était franc et bon.

Après avoir quitté l'enseignement, et exercé quelque temps les fonctions de vicaire à Merléac, M. Le Peltier demanda l'autorisation d'entrer dans l'aumônerie de marine. Il avait toutes les aptitudes requises pour ce ministère délicat : aussi y fournit-il une honorable carrière. Par la noblesse de son caractère, la dignité de sa tenue, et surtout par ses vertus sacerdotales, il fit partout et toujours honneur au clergé français. Il est mort à Macao, en 1859.

M. JEAN-LOUIS LE BIGOT, de Mûr, professeur de cinquième ; quitta le Petit Séminaire en 1836 ; est mort recteur de Saint-Mayeux, en 1872.

M. PIERRE GAUTHIER, de Saint-Brieuc, maître d'étude et professeur de dessin, sorti vers 1838 ; décédé en 1883, recteur de Saint-Ygneuc et chanoine honoraire.

M. EDOUARD LE ROUX, de Callac, professeur de sixième et maître de dessin, sorti vers 1841, pour devenir vicaire à la cathédrale, mort à Rennes, en 1866.

M. EUGÈNE RICHER, de Saint-Brieuc, maître d'étude et professeur de basses classes, sorti en 1842 ; mort dans le diocèse de Versailles, en 1852.

M. FRANÇOIS PLÉDRAN, de Saint-Brieuc, professeur de rhétorique un an seulement, 1841-1842. Mort en 1851, vicaire à Saint-Michel de Saint-Brieuc.

M. TOUSSAINT PLÉDRAN, frère du précédent, maître d'étude en 1842. Mort en 1879, à Saint-Brieuc, ancien recteur de Lanfains.

M. MICHEL CARIS, de Plestin, professeur de physique, 1841-1842 ; devenu recteur de Plougras, mort en 1864.

M. MATHURIN LE GUINIO, de Plélauff, professeur de huitième, 1839. Mort recteur de Kerpert en 1890.

M. TOUSSAINT ROUXEL DU BOIS-HARDY, de Saint-Brieuc, professeur de sixième et maître de dessin, 1842 ; devint secrétaire de M^{sr} Dupanloup, qui le nomma chanoine honoraire d'Orléans.

M. FRANÇOIS JOUAN, de Plouguernével, professeur de huitième, entré dans la Compagnie de Jésus en 1848, décédé à Paris, février 1892. L'éloge du R. P. Jouan a été fait ici par une autre bouche qui a si bien dit que je n'ai rien à ajouter (1).

M. ANGE LE FLOHIC, de Saint-Mayeux, qui, n'étant encore que diacre, fut envoyé ici en 1837, comme professeur de huitième, et qui, une fois ordonné prêtre, fut nommé vicaire à Duault.

Pour que je passe si rapidement sur ce nom, il faut que je me rappelle la règle qui défend de faire l'éloge des vivants. Mais, du moins, il me sera bien permis de formuler ici un

(1) Allocution prononcée à la distribution des prix le 27 juillet 1892, par M. l'abbé Le Provost, vic. gén., archidiacre de Tréguier.

vœu auquel s'associeront tous nos amis : puisse le vénérable chanoine Le Flohic jouir pendant de longues années de la retraite si bien méritée qui lui a été accordée chez les Religieuses Hospitalières de Guingamp !

La même réserve m'est imposée à l'égard de M. YVES ROT qui, de 1840 à 1847, se dévoua au service de cette maison, comme simple maître d'étude d'abord, comme professeur de quatrième ensuite.

Il y aurait cependant une immense lacune dans ces mémoires, si je ne notais dès maintenant que l'infatigable missionnaire qui, depuis bientôt un demi-siècle, évangélise la Bretagne, avait déjà donné ici la mesure de son zèle et de son talent. Sa classe était toujours celle où l'on travaillait le plus, car aucun autre ne savait comme lui exciter l'émulation. Aussi jouissait-il dans la maison d'une influence considérable. Estimé comme professeur, il était aussi très apprécié comme directeur ; un grand nombre d'élèves le choisissaient pour leur guide spirituel, et plusieurs de ces jeunes gens, dont la vie a été consacrée, comme la sienne, au service de Dieu et à la sanctification des âmes, lui doivent d'avoir été éclairés par lui sur leur vocation.

M. MATHURIN BUREL, de Plérin, fondateur de la musique du Petit Séminaire, maître d'étude, puis successivement professeur de cinquième, de quatrième et de troisième, actuellement recteur de La Harmoye. Ici encore je ne puis révéler tout ce que je sais ; mais un jour, que je ne veux encore voir que lointain, les anciens élèves de Plouguernevel, unis aux paroissiens de Saint-Bihy, du Fœil et de La Harmoye, béniront la mémoire de M. Burel dans un concert d'éloges où il n'y aura pas une note discordante.

M. GUILLAUME BURLLOT, de Boqueho, maître d'étude en 1836, devenu vicaire de Gausson, mort en 1856.

M. FRANÇOIS AVRIL, de Maroué, maître d'étude en 1837 ; mort en 1843, vicaire à Pommeret.

M. LOUIS HÉLARY, de Plouguernevel, maître d'étude en 1837 ; devint vicaire à Maël-Carhaix, puis fut appelé de nou-

veau au Petit Séminaire, comme professeur de troisième en 1842. Décédé curé de Goarec en 1889.

M. MARC LE DENMAT, de Mûr, maître d'étude en 1839 ; plus tard, vicaire à Plouguernevel, mort en 1865, recteur de Saint-Gilles-Pligeaux.

M. PIERRE LE GOASTER, de Plounez, maître d'étude en 1842-1843. Ancien recteur en retraite à Kéridy.

Ces professeurs avaient été choisis par M. Ropers lui-même, et, pour la plupart, demeurèrent près de lui pendant la majeure partie du temps qu'il fut à la tête de cette maison. Il avait besoin d'un personnel aussi dévoué, car sa mission n'était pas sans difficulté. M. Ribault, qui avait beaucoup fait, avait laissé beaucoup à faire. Au point de vue matériel, l'Etablissement se ressentait des conditions précaires dans lesquelles la fondation s'était faite, et le budget de la maison ne permettait guère de faire les améliorations qui pourtant semblaient urgentes. D'un autre côté, la discipline laissait beaucoup à désirer ; du reste, il eût été difficile d'obtenir mieux avec un personnel forcément restreint, un local insuffisant et l'absence même de toute clôture. M. Ropers, esprit clairvoyant et homme d'initiative, vit tout de suite la grandeur de la tâche qui s'imposait à lui, et se mit résolument à l'œuvre. Obligé de cumuler les fonctions de supérieur, de préfet de discipline et d'économiste, sans parler de ses obligations comme recteur de la paroisse, il devait avoir toutes les aptitudes que demandaient ces différents emplois, et il les avait ; son activité suffisait à tout. Du reste, son mérite incontesté lui donnait déjà sur ses professeurs l'autorité dont il avait besoin ; et ses élèves eux-mêmes s'aperçurent bientôt qu'ils avaient un supérieur qui voyait à tout. Quand on s'y attendait le moins, il apparaissait dans une salle d'étude, dans une classe, dans une cour de récréation. S'il trouvait un délinquant, il lui pinçait légèrement le bout de l'oreille, ou bien prononçait d'un ton plus sévère son grand jurement : Montagne de Bré ! (souvenir de Louargat), et tout rentrait dans l'ordre.

Quelquefois cependant ses visites revêtaient un caractère de solennité à la hauteur des circonstances. Un jour, par exemple, nous étions réunis pour cette étude d'une demi-heure qui précédait la classe du soir, lorsque nous le vîmes entrer en grand apparat, accompagné de tout le corps des professeurs. Tous ces Messieurs avaient l'air plus grave que de coutume, et nous nous demandions ce qui allait advenir, lorsque notre supérieur, prenant la parole, invita trois de nos camarades à quitter leur place. Il venait, paraît-il, de découvrir un méchant complot qu'ils avaient tramé secrètement, et, séance tenante, il prononça contre chacun d'eux une sentence solennelle d'exclusion. Puis il ordonna au réglementaire de monter à sa cloche, et de la sonner trois fois à toute volée, pour annoncer l'expulsion de ces nouveaux Catilinas.

C'est ainsi que M. Ropers ne reculait pas devant une mesure de rigueur, quand il s'agissait du maintien de la discipline.

Mais si l'énergie de son caractère forçait le respect et l'obéissance, sa bonté lui conciliait aussi l'affection. C'était une de ces natures ouvertes et franches auxquelles les jeunes gens ne refusent jamais leur confiance, et plusieurs, à ma connaissance, lui ont voué ici un attachement qui a duré autant que leur vie.

Nous l'avons dit dans une autre circonstance, l'Établissement avait admis jusque là des externes qui formaient au moins un tiers des élèves. L'intelligent supérieur comprit bien vite les inconvénients d'un tel état de choses au point de vue de la discipline. D'ailleurs, on vivait alors sous un gouvernement ombrageux qui rappelait trop souvent les évêques à l'observation des fameuses Ordonnances, dont un article défendait de recevoir des élèves externes dans les Petits Séminaires. Pour se débarrasser de ces taquineries incessantes, le Conseil d'administration de la maison de Plouguernevel résolut, sinon de supprimer complètement, au moins de réduire les externats. Mais cette mesure nécessitait certains agrandissements et aménagements nouveaux. M. Ropers entreprit ces travaux indispensables. Il obtint un terrain pour une

seconde cour derrière la maison, l'entoura d'un mur de clôture, et y planta ces ormes qui existent encore. De plus, il fit élever toute une série de bâtiments pour classes, études, maisons de service, etc. Ces diverses constructions, exécutées avec des ressources malheureusement restreintes, n'étaient pas faites pour durer longtemps ; aussi ont-elles disparu. Il en reste, comme seul souvenir, cette maison bâtie en pierres de schiste et située à côté de l'ancien portail. Le rez-de-chaussée était occupé par le concierge qui y avait sa loge et sa petite boutique, et, à l'étage supérieur, on lisait, au-dessus d'une porte, ces mots écrits en belles majuscules : *Chambre de Monseigneur*. C'est là, en effet, que l'on recevait Mgr Le Mée quand il visitait son petit séminaire. Mais on raconte que les Rebecca du bourg, en venant, à une heure trop matinale, remplir leur cruche à un puits situé au-dessous des fenêtres, troublaient quelquefois le sommeil du prélat qui s'en plaignit un jour.

C'est à la même époque que M. Ropers, qui était aussi recteur de Plouguernevel, fit d'importantes restaurations à l'église paroissiale. La partie nord du transept fut bâtie par ses soins. Auparavant il avait dû démolir un vieux clocher qui menaçait ruine ; malheureusement on manquait de ressources pour le remplacer. Il n'importe : quand on eut donné aux cloches fabri provisoire qu'elles ont encore, et que cette cage, élégamment peinte par le premier artiste de Rostrenen, apparut dans les airs, couronnée d'un beau coq doré, elle fut admirée des paroissiens à l'égal de la coupole de Saint-Pierre de Rome.

Jusqu'à la trêve de Bonen, comprenant celle de Loc-Maria, était restée attachée à la mère-paroisse. Mais l'éloignement de Plouguernevel, joint à la difficulté des communications, était souvent préjudiciable aux intérêts spirituels des habitants. M. Ropers le comprit ; cédant aux vœux plusieurs fois exprimés de la population, il sollicita et obtint l'érection d'une succursale à Bonen. Le premier recteur fut M. l'abbé Chelin, précédemment vicaire à Plouguernevel. (1840).

Mais si M. Ropers veillait en bon pasteur aux intérêts temporels et spirituels de la paroisse dont il avait la charge, il réservait pourtant la plus grande part de sa sollicitude pour son Petit Séminaire.

Il cherchait surtout les moyens d'accroître les ressources matérielles d'un Etablissement situé au centre d'une région pauvre, éloigné de toute voie de communication, et obligé, pour atteindre son but, de donner l'éducation gratuite à un grand nombre de ses élèves.

Un jour, il jeta les yeux sur ces landes immenses qui entouraient sa maison. — Pourquoi, se dit-il, ne ferait-on pas ici ce que faisaient les moines du Moyen-Age ? Ces terrains improductifs coûteraient peu, la culture pourrait les transformer, et j'en retirerais du froment pour nourrir mes élèves.

Frappé de cette pensée, M. Ropers se mit à l'œuvre comme Bernard à Clairvaux, comme Bruno à la Chartreuse ; la charrue passa sur ces marais à l'aspect désolé qui s'appelaient le Chabois, et en très peu de temps, on vit le fruit de ces travaux. Plusieurs hectares de terres de landes étaient livrés à la culture, des bâtiments construits, des champs clos et ensemencés, de nombreuses plantations faites, et d'affreuses fondrières remplacées par une des plus belles prairies du voisinage. Ah ! elle a bien droit à notre souvenir, cette grande prairie du Chabois ! Qui de nous n'y a déployé la vigueur de ses jarrets dans ces joyeux jeux de barres, où deux camps ennemis se posaient en présence, et lançaient leurs troupes dans une mêlée qui rappelait les combats des Romains et des Carthaginois ?

Par ces heureux essais, M. Ropers fit plus qu'enrichir son Etablissement ; il donna l'impulsion autour de lui. A son exemple, d'autres s'adonnèrent à ce travail de défrichement ; et si, à la place de landes et de bruyères, les terres de Lanzel sont aujourd'hui couvertes de beaux arbres verts et de riches moissons, c'est à son initiative qu'on le doit : à ce titre seul il mériterait d'être cité parmi les bienfaiteurs du pays.

Avant de quitter le Chabois, donnons un souvenir à l'un

de nos condisciples. qui trouva la mort sur ses terres. C'était à la rentrée de Pâques 1837, par un effroyable tempête de neige, telle qu'il n'en souffle que sur les cimes du grand mont Saint-Bernard. Ce jeune homme s'en revenait à pied de Loudéac, en compagnie d'autres élèves de ce pays. A quelque distance de Plouguernével, la fatigue l'obligea à rester en arrière de ses camarades. Bientôt la nuit le surprit ; il continua pourtant sa route, et il touchait au terme, lorsque, arrivé en face du Chabois, il se sentit sans doute à bout de forces ; il tomba dans la neige, et le lendemain on trouva son cadavre étendu le long d'un fossé. Il s'appelait Mahéo et pouvait avoir 18 ans.

Ces travaux d'exploitations agricoles qu'avait entrepris M. Ropers ne pouvaient manquer de modifier la tenue intérieure de la maison. Forcément notre Petit Séminaire prit une certaine physionomie de ferme, et je suis persuadé que notre civilisation moderne s'accommoderait peu d'un collège dans de pareilles conditions. Mais, à cette époque, on n'était ni si raffiné ni si délicat. Je croirais même que plusieurs élèves étaient heureux de retrouver ici une certaine image de la vie champêtre qu'ils venaient de quitter. En voyant passer dans les cours le riche et nombreux bétail de l'Etablissement, ils croyaient revoir les troupeaux qu'ils conduisaient naguère aux champs paternels ; et dans ce milieu tout patriarcal, on se préparait admirablement à devenir un jour pasteur des peuples.

Parfois cependant on sentait les inconvénients de ce régime rustique. Ainsi, comme dans toutes les métairies, nous voyions s'amoncèler dans nos cours les engrais, les fourrages et tout le matériel d'une ferme. Or, par une nuit d'hiver, nous fûmes réveillés en sursaut par des cris sinistres, et nous vîmes avec effroi les fenêtres de nos dortoirs éclairées d'une lumière rougeâtre. Bien vite nous sautâmes hors de nos lits, nous descendîmes dans la cour, et nous aperçûmes toutes les meules de paille, de foin et d'ajonc converties en un immense brasier qui menaçait de communiquer le feu aux bâtiments. Professeurs et élèves, maîtres et domestiques,

petits et grands, nous remplîmes l'office de pompiers, et nous fîmes si bien, qu'en peu de temps nous fûmes maîtres de l'incendie. Quelques semaines plus tard, nous eûmes une nouvelle alerte encore au milieu de la nuit, et ces sinistres se répétèrent ainsi à de courts intervalles, ce qui fit croire que c'était le fait de la malveillance ; on arrêta même un individu de la paroisse.

Malgré ces accidents, M. Ropers reconnaissait de plus en plus que la culture des terres pouvait devenir une grande source de richesses pour l'Etablissement de Plouguernével. Il comprenait aussi que la propriété foncière était pour sa maison la plus sûre garantie de prospérité et de développement. Il fit donc successivement plusieurs acquisitions importantes. Outre les terres attachées au Chabois, il avait déjà acheté la ferme de Kergoarec, les landes du Punchou et d'autres terrains contigus, et bientôt il se vit propriétaire de vastes jachères qui n'attendaient que des bras pour les cultiver.

Un jour même, il porta plus haut ses prétentions. Une des plus belles propriétés du pays allait être mise en vente. M. Ropers la convoita. Il se dit qu'une terre à laquelle se rattachait le nom vénéré de M. Picot s'ajouterait au mieux aux nouvelles acquisitions du Petit Séminaire ; ses avenues à proximité seraient un charmant but de promenade pour les élèves ; le manoir offrirait aux professeurs un lieu de délassement et de repos, les bois et les champs enverraient leurs produits à la maison, et cette magnifique campagne, vraie demeure seigneuriale, donnerait au Petit Séminaire de Plouguernével un prestige et une splendeur qui rendraient jaloux les premiers Etablissements de Bretagne.

Ce qui ne paraissait qu'un beau rêve devint cependant une réalité. Grâce aux bonnes dispositions d'une noble famille (1), qui était et resta toujours l'amie de la maison, Koatual devint la propriété du Petit Séminaire (2) ; et le jour vint où, en

(1) La famille de Trolong du Romain.

(2) Voir les notes sur Koatual, page 46.

foulant le gazon de ses belles allées, nous pûmes nous dire : Nous sommes ici chez nous. Ah ! je me rappelle encore avec quelle indépendance nous nous répandions dans ces grands bois et sous ces épais fourrés, poursuivant un écureuil, ou faisant notre cueillette de lucets et de mûres sauvages. Mais vous, jeunes élèves, qui, après nous, goûtez le charme de ces promenades de Koatual, et vous, amis de cette maison, si justement fiers de ce magnifique domaine qui lui forme une si belle couronne, n'oubliez pas celui à qui vous devez ces agréments et ces richesses ; n'hésitez pas à proclamer M. Ropers comme un des Supérieurs les plus méritants de ce Petit Séminaire.

Peut-être croirait-on qu'absorbé par ces soins matériels, il négligeait la culture intellectuelle. Il n'en était rien pourtant. Jamais on ne le trouvait visitant ses champs sans qu'on ne lui vit à la main un livre ou une brochure ; nul mieux que lui n'était au courant de toutes les questions du jour, et la supériorité de son esprit se faisait sentir dans toutes les réunions où il prenait part. Il s'appliquait aussi, dans son collège, à maintenir et à élever le niveau des études, autant que le permettaient les éléments dont il pouvait disposer ; et les élèves, sortis de son temps de cette maison, sont le plus grand éloge de celui qui les forma. Sans parler des prêtres nombreux dont il a enrichi le clergé du diocèse, et de tant d'hommes de toute classe et de toute condition, qui ont si bien mérité de leur pays par leurs services et l'honorabilité de leur vie, on vit partir d'ici toute une pleiade de sujets d'élite, au cœur desquels le pieux supérieur avait allumé la flamme du zèle. Les uns allèrent mettre leurs talents au service de diocèses étrangers dénués de prêtres ; les autres entrèrent dans la Compagnie de Jésus dont ils sont devenus la gloire, ou se dévouèrent à l'œuvre des Missions étrangères auxquelles ils ont fourni des Evêques et des Confesseurs de la foi.

C'est M. Ropers qui établit ici le cours de physique, dont le premier professeur fut M. l'abbé Caris, de Plestin (1841). Quand on annonça cette création, je me rappelle qu'il y eut

grande joie parmi nous. Ce nom de physique était, en effet, quelque peu séducteur, et la vue de ces machines électriques et pneumatiques, et autres appareils si nouveaux pour nous, promettait d'agréables expériences qui délasseraient des aspérités de l'algèbre et de la trigonométrie : je suis forcé d'avouer que l'illusion s'évanouit bien vite.

C'est aussi M. Ropers qui dota le Petit Séminaire de son premier orchestre. Il comprit que la musique complète bien l'éducation d'un jeune homme. Puis, il trouvait là un embellissement pour toutes les fêtes de la maison, voire même pour celles du dehors ; il éprouvait surtout un véritable orgueil à présenter ses musiciens dans les *pardons*, où ils faillirent supplanter le fifre et le tambour traditionnels.

Notre Supérieur nous aimait comme ses enfants, nous n'en pouvions douter ; mais je vous assure qu'il ne nous gâtait pas. Il nous élevait un peu à la façon des jeunes spartiates ; il avait horreur de toutes ces délicatesses qui ne peuvent qu'énervier le tempérament et amollir le caractère. Levés en toute saison à cinq heures du matin, nous descendions aussitôt à un *lavabo* des plus primitifs, installé près du puits au milieu de la cour, et là, sous la bise de l'hiver, comme sous la brise du printemps, nous accomplissions joyeusement nos ablutions matinales. — Notre table n'exposait pas non plus à la sensualité ; le pain de seigle et l'eau du puits à discrétion, c'était la base de notre régime, avec menu à l'avenant. Et quand venaient les jours de jeûne et d'abstinence, ah ! je vous garantis qu'on n'oubliait pas le grand précepte de l'Eglise :

Vendredi chair ne mangeras
Ni le carême entièrement.

Nulle part ce commandement n'était mieux observé ! Pendant toute la sainte quarantaine, maîtres et élèves voyaient la morue succéder aux haricots, les haricots à la morue ; et j'affirme que, durant une période de 18 années passées dans la maison, onques ne vis un soupçon de chair sur nos tables, dans ces jours de stricte observance. En revanche, jeunes

élèves, nous éprouvions un plaisir inconnu de vous ; celui de nous *décarémer* par une bonne tranche de lard, après avoir chanté *l'alleluia* pascal.

Malgré ce régime vraiment cénobitique, je dois reconnaître que notre vie d'écolier s'écoulait assez gaiement, et quiconque eût été témoin de nos ébats, à l'heure des récréations, eût pu constater que la mélancolie n'était pas notre maladie habituelle. Dans les grands froids d'hiver, au sortir des classes, la voix d'un chanteur breton des Montagnes-Noires, ou celle d'un gallo du pays d'Allineuc se faisait entendre, à défaut de biniou. Aussitôt une immense ronde se formait dans la cour ; on tournait, on sautait, on battait la semelle à en casser ses sabots, et quand sonnait la cloche de l'étude, tous les pieds étaient chauds.

D'autres fois, c'étaient des manœuvres militaires qui valaient celles du Champ-de-Mars de Saint-Brieuc. Nous avions un général, un colonel, des capitaines, tout un corps d'officiers. Un jour même, nous nous accordâmes le luxe d'un tambour ; c'était une vieille caisse fêlée qui avait fait les campagnes de l'Empire, et quand elle battait le rappel, tout le régiment devait être sous les armes ; les moins belliqueux, *inter quos ego*, étaient obligés de prendre leur sabre de bois.

Dans les premières années du règne de M. Ropers, nous allions toujours prendre la récréation de midi dans les champs voisins du Petit Séminaire ; puis on restreignit les promenades aux seuls jours de congé réglementaires, c'est-à-dire au jeudi et au dimanche. Mais de temps en temps, quand le soleil s'était levé plus radieux, et que le front du supérieur lui-même paraissait dégagé de tout nuage, on essayait d'obtenir un congé extraordinaire. On formait discrètement une députation composée des premiers de chaque classe, en tête desquels se plaçait naturellement le premier de rhétorique, et celui-ci qui connaissait déjà toutes les règles du discours, débutait par un exorde insinuant auquel le bon Supérieur ne savait guère résister. Le plus souvent le congé était accordé. Aussitôt les ambassadeurs s'en revenaient en poussant des *vivat* frénétiques, auxquels répondaient les applaudissements

de la foule qui stationnait impatiente dans les cours ; le sonneur mettait la cloche en branle, et l'on allait visiter les rochers du Pont-Croix ou les bords du canal.

Qui ne se rappelle aussi cette grande promenade dont on nous gratifiait quelquefois ? C'était ordinairement à la fin de l'année scolaire, lorsque les compositions des prix étaient terminées, que cette faveur exceptionnelle nous était accordée. Cette fois, on partait dès l'aube du jour, et l'on faisait bien, car la course était longue. Le but de l'excursion était les Forges-des-Salles. Donc, la prière dite et une croûte cassée à la hâte, supérieur, professeurs et élèves se mettaient gaiement en marche, musique en tête ; un fourgon suivait, portant les provisions de bouche. On traversait rapidement Lanzel, et en quelques instants on arrivait à la *bourgade*, pardon ! on dit aujourd'hui la *cité* goarécaïne, que l'on trouvait encore enveloppée des vapeurs matinales du Blavet. Nos musiciens la réveillaient par une joyeuse aubade, et nos maîtres nous conduisaient devant la madone du lieu, à laquelle nous adressions un de nos plus pieux cantiques. Nous prenions ensuite la direction du canal, saluant en passant les rochers du *Bonnet-Rouge*, et évoquant l'ombre de Comorre, et nous admirions ces sites charmants qui ont inspiré à notre poète Violeau des pages si gracieuses. La route se faisait ainsi sans effort et sans fatigue, et l'on arrivait de bonne heure au rendez-vous. Là, on se répandait sous les arbres, on visitait les grands fourneaux, en s'arrêtant devant ces robustes forgerons qui rappelaient les cyclopes de Virgile ; puis, à midi, on faisait un diner champêtre, auquel la délicatesse de notre économe avait su donner un petit air festival ; du reste, notre excellent appétit en était le meilleur assaisonnement. L'après-midi se passait en jeux, en chants, en courses à travers les bois, et quand le soleil commençait à s'incliner vers l'horizon, la fanfare annonçait le départ et l'on se remettait en marche, en regrettant que de pareilles parties ne se répétassent pas plus souvent.

Les fêtes de nos professeurs étaient aussi marquées par

un signe joyeux sur notre calendrier scolaire. La saint Pierre surtout était pour nous de première classe. C'était la fête de M. Ropers.

Je me rappelle qu'une année nous la clôturâmes, non par un feu d'artifice (les Kervella n'existaient pas encore), mais par un splendide feu de joie que nous allâmes allumer au haut de Lanzel, à dix heures du soir. On chanta une hymne à saint Pierre, l'orchestre joua un de ses meilleurs morceaux, et quand le tas d'ajoncs fut consumé, on forma un cercle, et, selon l'usage breton, on récita la prière du soir autour des tisons encore fumants.

Une autre année, c'était en 1839, la saint Pierre tomba juste au milieu d'une grande mission qui se donnait à Maël-Carhaix ; M. Ropers était allé y prêter son concours, mais on jugea que cette absence ne nous dispensait pas d'offrir nos vœux à notre supérieur. On décida qu'une députation, composée d'un élève de chaque classe et de la société philharmonique, irait le complimenter à Maël-Carhaix. Je représentais la cinquième, et, comme tous les autres, j'étais muni d'un discours, le premier que j'aie fait de ma vie. Jugez s'il devait être éloquent. Donc, le 29 juin au matin, nous montâmes dans un véhicule des plus rustiques, avec un maître d'étude pour phaéton : il pleuvait à verse, et nous dûmes traverser des chemins qui rappelaient trop ceux de Quimper-Corentin décrits par La Fontaine. Nous arrivâmes pourtant sans encombre, et nous descendîmes au grand hôtel de Maël-Carhaix, où nous fûmes servis selon notre dignité. Chacun repassa ensuite sa harangue, et quand nous jugeâmes que le repas des missionnaires devait être fini, nous nous dirigeâmes vers la cure, en traversant le cimetière, où je vois encore les confessionnaux installés, les uns sous les vieux ifs, d'autres jusque dans l'ossuaire. C'est au moment où les ouvriers de la mission se levaient de table que nous fîmes notre entrée au presbytère, et il me semble que nous embarrassâmes tant soit peu le bon curé : outre ses missionnaires il avait, ce jour-là, l'évêque du diocèse, et notre visite inattendue, toute gracieuse qu'elle était, pouvait en réalité être pour lui

un peu encombrante. Quoiqu'il en soit, nous nous mîmes en devoir de complimenter notre supérieur et aussi le prélat, bien entendu ; et bientôt nous vîmes accourir en foule les bons paroissiens, qui abandonnèrent un instant l'*Explication des Tableaux*, pour venir écouter les accords de notre musique. Une pareille expédition méritait d'être consignée sur le registre de paroisse de Maël-Carhaix, et elle l'a été sans doute.

Je n'ai rien dit de nos fêtes religieuses, et pour une bonne raison, c'est que nous n'en avions pas et ne pouvions pas en avoir. Moins heureux que vous, jeunes élèves d'aujourd'hui, nous ne disposions pas, pour nos solennités, d'une chapelle commode et gracieuse. Nous n'avions qu'un petit coin dans l'église paroissiale, où nous assistions à la grand'messe et aux vêpres, mêlés au peuple de Plouguernével ; et je dois reconnaître que la pompe était souvent absente de ces offices.

C'est là que se célébraient les fêtes de la Congrégation, et les récipiendaires prononçaient leur acte de consécration devant un autel sans parure, au milieu d'une messe qui ne différait en rien des messes paroissiales du rite le plus ordinaire.

C'est là aussi, et dans les mêmes conditions, que se faisait la première communion des jeunes élèves. Oh ! que nous étions loin de la solennité que nos collègues chrétiens savent maintenant donner à ce jour destiné à laisser de si doux souvenirs dans l'âme de l'enfant !

La communion pascale elle-même ne revêtait aucun caractère de fête extraordinaire. On nous la donnait le jeudi avant les Rameaux, et la seule chose qui distinguât ce jour des autres jeudis de l'année, c'est que nous allions, l'après-midi, chanter les vêpres à la chapelle de Saint-Thau.

En rappelant ces souvenirs, je ne puis me défendre d'exprimer un regret. A cette époque, on nous admettait rarement à la sainte communion. Il faut sans doute l'attribuer à notre indignité, mais peut-être aussi pourrais-je dire que nos directeurs, prêtres zélés d'ailleurs, subissaient tant soit peu l'influence de leur temps, en suivant les principes d'une école rigoriste, heureusement abandonnés aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, à part les congréganistes, plus fervents que nom-

breux, la grande majorité des élèves s'approchait à peine deux fois l'an de la table sainte. C'était peu hélas ! beaucoup trop peu pour des jeunes gens dont le plus grand nombre aspiraient au sacerdoce.

Nous étions privés aussi de presque toutes ces dévotions si répandues aujourd'hui et où la jeunesse trouve tant de moyens de préservation.

Cependant la pieuse pratique du Mois de Marie était établie dans la maison, mais rien ne se faisait avec plus de simplicité. On se réunissait à l'église pour la prière du soir, devant l'autel du Rosaire qui avait, pour tout décor et pour toute illumination, les deux cierges servant pour les messes basses. M. Ropers présidait lui-même l'exercice, et j'entends encore la lecture qu'il nous faisait dans le bon petit livre du P. Lalomia, dont les mêmes histoires nous revenaient tous les ans sans jamais nous ennuyer. Nous terminions par un de ces bons vieux cantiques, abandonnés aujourd'hui et remplacés par d'autres qui n'ont, hélas ! ni autant de doctrine, ni autant de piété.

Nous avions aussi une retraite annuelle, vraiment sérieuse, et qui produisait d'autant plus d'effet que nos exercices spirituels étaient plus rares en temps ordinaire.

Je me rappelle encore l'impression que faisait sur nous l'indiction officielle de ces jours solennels. Nous avions ordre de laisser toute étude profane et de refouler nos livres classiques et nos cahiers au fond de nos pupitres. Les lectures de piété étaient seules permises dans l'intervalle des exercices ; aussi chacun avait eu recours à la bibliothèque de son confesseur respectif, et les graves retraitants étalaient pieusement sur la table d'étude, celui-ci la Vie de saint Louis de Gonzague, celui-là les *Ecoliers Vertueux* de l'abbé Proyart ; quelques-uns même ne s'effrayaient pas d'un volume de Rodriguez ou du Père Saint-Jure.

Je me rappelle surtout combien nous étions frappés de la parole du prêtre, le plus souvent inconnu, qui venait nous rappeler les vérités éternelles ; il nous apparaissait en chaire avec le prestige de Moïse descendant des hauteurs du Sinaï.

Du reste, nos prédicateurs étaient toujours choisis parmi l'élite du clergé du diocèse. Je citerai entre autres les chanoines Kermoalquin, Robillard, Corbel, M. l'abbé Pencolé, devenu curé de Plémet, qui, de notre temps, furent appelés tour à tour à nous évangéliser.

Une année même, nous eûmes la bonne fortune d'entendre le vénérable abbé J.-M. de La Mennais, ancien ami de M. Ropers. Il était déjà bien cassé, et ses jambes alourdies ne lui permettaient pas de gravir les degrés de la chaire ; il nous parlait de la balustrade, assis dans un fauteuil. Mais si le corps était usé, l'esprit n'avait rien perdu de sa verve, ni le cœur de sa flamme. Je n'oublierai jamais cette physionomie aux traits si heurtés, mais qui prouvait bien qu'un homme d'esprit, à *fortiori* un saint, n'est jamais laid. Quels éclairs dans ces yeux ! quelle chaleur dans cette parole ! quel intérêt dans les histoires que ce vieillard nous racontait d'une façon si originale, en saupoudrant toute sa figure et même son surplis d'immenses pincées de tabac ! Il nous faisait rire et pleurer tout à la fois. Il alluma surtout le feu sacré dans bien des âmes, et sa retraite produisit sur tous d'ineffaçables impressions.

Mais revenons à M. Ropers. Nous l'avons déjà fait sentir, notre supérieur savait se faire aimer de sa jeune famille. Mais sa charge était lourde, et dans une maison comme celle qu'il avait à conduire, bien des points de détail échappent inévitablement à l'œil du maître. Puis, comme nous l'avons fait observer, M. Ropers dépensait une grande partie de son activité dans des travaux extérieurs. Il était souvent appelé aux champs ; de fréquents voyages lui étaient même imposés par sa situation ; et il est possible qu'à la faveur de ces absences obligées, certains relâchements se fussent introduits dans la discipline intérieure.

Quelques jeunes professeurs, nouveaux-venus dans la maison, et étrangers au pays dont ils ne connaissaient ni l'esprit, ni les habitudes, furent choqués de ce laisser-aller qui régnait parmi nous. Prenant pour des abus des usages qui pouvaient avoir leur raison d'être dans les conditions excep-

tionnelles de cet Etablissement, ils murmurèrent tout bas d'abord ; puis n'écoutant que les conseils d'un zèle sincère, je le crois, mais peut-être irréfléchi et intempestif, ils se plaignirent tout haut, et ces plaintes finirent par arriver aux oreilles de l'autorité supérieure. L'Evêque s'émut, fit faire une enquête, et jugea que le bien de l'Etablissement demandait le déplacement du supérieur.

Malheureusement, cette résolution, qui ne devait s'exécuter qu'aux vacances, transpira bientôt dans le public et nous en fûmes instruits nous-mêmes vers la fin de juin. Ce fut le signal d'une véritable révolution dans la maison. Nous aimions M. Ropers, et ceux de nos professeurs auxquels nous attribuions sa disgrâce perdirent complètement nos faveurs, et nous le leur fîmes bien sentir. Les manifestations les plus hostiles se produisirent bientôt contre eux ; sifflets dans les cours, roulements de pieds sous les tables dans les salles d'étude, charivaris dans les dortoirs, aucune avanie ne leur fut épargnée. Nos pauvres maîtres d'étude surtout étaient en plein désarroi, et l'un d'eux finit par battre en retraite ; il se réfugia, je crois, dans les bois de Perret. Du reste, nous étions peut-être plus calmes quand on nous laissait seuls. Nous obtenions des congés autant que nous en voulions, allions en promenade où bon nous semblait, et faisons retentir tous les chemins des chants les plus séduiteux.

L'émeute populaire alla ainsi s'échauffant avec les chaleurs de juillet, et au cours de la crise il se produisit plusieurs incidents des moins édifiants, je le reconnais.

M. Ropers montra peut-être un peu de faiblesse à réprimer l'insurrection. Mais que voulez-vous ? Il était père ; ce mouvement partait du dévouement de ses enfants à sa personne, et il le savait. Que celui qui peut se dire qu'en pareille circonstance il eût montré plus de fermeté, lui jette la première pierre.

Enfin, le jour de la séparation arriva. La veille de la distribution, nous nous réunîmes pour aller faire nos adieux à notre supérieur. La scène fut émouvante. M. Ropers était

Oui, gloire à Dieu, qui l'a soutenue et protégée à travers tant de vicissitudes ! Gloire à Dieu, qui lui a donné ce développement, je pourrais dire cette splendeur, qui excite l'orgueil de ses enfants ! Gloire à Dieu, qui l'a remise, de nos jours, entre des mains si propres à la faire prospérer ; et qui, dans un temps où les établissements religieux sont le point de mire des sectaires et des suppôts de Satan, lui permet de poursuivre en paix sa sainte mission dans ces contrées lointaines !

Gloria Patri! que ce soit aussi notre dernier mot, chers anciens condisciples. Oui, rapprochons-nous, resserrons nos liens de fraternelle amitié, pour la gloire de Dieu, par la prospérité toujours croissante de cette maison, notre mère.

Gloria Patri! que ce soit votre devise à vous-mêmes, jeunes élèves qui nous avez succédé. Fleurissez pour l'honneur du pays, de notre Bretagne, de notre chère Cornouaille ; mais fleurissez surtout pour Dieu et pour l'Eglise dont vous êtes l'espoir !

Religioni et Patriæ florete, imò et fructificate!

PLOUGUISTARUM CANTUS

I

Tolle caput, Plouguernevel,
Tu lux et honor Breiz-Izel,
O fœcunda parens, exulta!
Citò para convivium,
Et dilata tentorium,
En adest propago tota.

De Montibus-Nigris
Et Blaveti ripis,
Cum junioribus senes
Ad te convenerunt omnes. (bis.)

Accurrite cuncti,
Musici modulos aptantes :
Instruite prompti
Tympana tubasque sonantes.

Et chorus intonet,
Et Echo reŕonet
A Koatual usque Lanzel :
Vivat, vivat, Plouguernevel ! (bis.)

II

Pii domus fundatores,
Simul et instauratores
Te Deum canant in cœlo!
Granum quod seminauerunt,
Quod sudore rigaverunt,
Bono germinavit solo,

En assurgit arbos
Et extendit ramos,
Et ecce cœli volucres
Sub umbrâ canunt hilares. (*bis.*)

Arbor benedicta
Deo patriæque florescit ;
Habili manu culta
Lætior in dies frugescit.

Impia bipennis
Ne lædat aut ignis ;
Audaces si qui tangerent,
Omnes Plouguistæ surgerent. (*bis.*)

III

JUNIORES AD VETERES

Nunc ad vos, o Veterani,
Et Rectores et Decani,
Vos olim domûs gloria !
Salvete, cleri Nestores,
Almi Plouguistarum patres,
Quos veretur Cornubia.

Estote beati,
Ovibus amati,
Et grandævâ senectute,
Mathusalem adæquate ! (*bis.*)

Sed et vere novo,
Divi sacra dies Yvonis
Vos cœtu festivo
Societ hâc mensâ quotannis.
Et sicut estis vos,
Semper simus et nos
Britones tenaci fide,
Et Plouguistæ toto corde ! (*bis.*)

In festo sancti Yvonis, 19 mai 1893.

CANTATE

A L'OCCASION

DE LA RÉUNION DES ANCIENS ÉLÈVES

Salut ! Plouguernével, doux foyer de lumière,
Ouvrez larges vos bras à vos nombreux enfants !
Vous voyez acconrir votre famille entière :
Jeunes gens pleins d'ardeur et vieillards chargés d'ans.

Ils viennent de partout ; ils sont dans l'allégresse,
Heureux de vous revoir, heureux de vous fêter !
L'un d'eux se rappelant son bon temps de jeunesse
Ose, Plouguernével, aujourd'hui vous chanter.

C'est en ces lieux qu'enfant j'appris
A chérir l'Eglise, ma mère,
En écoutant de beaux récits
Mêlés aux leçons de grammaire,
Lorsque nos doctes professeurs
Nous parlaient de vos destinées,
Nous nous disions tous en nos cœurs :
Sainte Eglise, à vous nos années !

Un autre nom, auguste et doux,
Qui signifie Honneur, Vaillance,
Faisait battre nos cœurs à tous,
Votre nom, ô ma chère France !
Que nos yeux ont versé de pleurs
Aux sombres jours de la défaite !
Souffrant de vos cruels malheurs,
Plouguernével était sans fête.

Aussi, pour chasser les Teutons,
Jeunes clercs nous primes les armes,
Laissant en nos foyers bretons
Nos pauvres mères dans les larmes.
Fiers de combattre le vainqueur
Plusieurs bravèrent sa mitraille,
Et leur sang répandu sans peur
Coula sur les champs de bataille.

Je me souviens du jour où dans votre chapelle
Je vous donnai mon cœur, ô Vierge toute belle !

Il a saigné depuis et j'ai connu les pleurs ;
Mais vous avez toujours consolé mes douleurs.

Vous qui, dans cet asile, avez pris notre place,
Jeunes frères, allez à la Mère de Grâce,
Couverts de son égide et forts de son secours,
Dans une sainte paix vous coulerez vos jours.

Presque tous d'infime naissance,
Enfants d'ignorants laboureurs,
C'est ici que de la science
Nous entrevîmes les splendeurs.
C'est ici, noble Poésie,
Que nous connûmes vos attraits,
Ces attraits qui charment la vie
Et ne se flétrissent jamais.

Pays de Judée et d'Athènes,
Nous vous aimions d'un même amour ;
Vos sommets sacrés et vos plaines,
Nous les célébrions tour à tour.
Nous vous contemptions dans nos rêves,
Jéricho, Liban et Sion,
Et vos monts, ô Grèce, et vos grèves,
Olympe, Hymette et Marathon.

Vos divins livres, ô Moïse,
Enchantaient nos jeunes esprits ;

Notre âme ardente était éprise,
Vieil Homère, de vos écrits ;
Votre harpe mélodieuse,
O roi David, nous ravissait ;
Votre Antigone si pleuse,
Sophocle, nous attendrissait.

Doux lieu, merci,
Car c'est ici

Que le devoir austère —
A notre cœur
Donna vigueur,
Cher Séminaire !

La piété,
La vérité,
Allumaient dans nos âmes
De la ferveur
La pure ardeur,
Les chastes flammes.

Jeunes et vieux, chantons,
Ces lieux que nous aimons !
Que notre Petit Séminaire
Soit de jour en jour plus prospère !
Jeunes et vieux, chantons,
Ces lieux que nous aimons !

Qu'il prodigue aux intelligences
Nobles et saintes connaissances !

Au cher Supérieur longue vie,
Aux Professeurs douce énergie !

A leurs élèves la sagesse,
Loin d'eux le vice et la paresse !

Jeunes et vieux, chantons
Ces lieux que nous aimons !

NOTES SUR COÛTHUAL

RECUEILLIES PAR

UN ANCIEN ÈLÈVE DU PETIT SÉMINAIRE DE PLOUGUERNÉVEL

Coëtbuzal, Coëtbuhual ou Coëthual, était anciennement une mouvance à haute, moyenne et basse justice, sous la Vicomté de Rohan.

I. — COÛTHUAL.

Les premiers possesseurs connus de Coëthual sont les Coëthual. Ils tenaient dans la Province un rang distingué.

1294. — Le Livre des Ostz (armées), de 1294, nous dit que l'un d'entre eux répondait pour la terre du Vicomte de Gourin. — L'article est ainsi conçu : « Henry de Coytbuhual dit que le Visconte de Gourin devoit I. chevalier d'Ost, e dit ycelui Henri que il « respondra dudit chevalier à l'avenant qu'il tient de la terre. » La Vicomté de Gourin n'avait plus de seigneur particulier; dès 1265, elle était en tout ou en partie dans le domaine ducal; seulement le duc de Bretagne en avait engagé ou inféodé, peut-être à viage, une partie à cet Henri de Coëthual. (A. de la Borderie, *Géographie Féodale*.)

1315. — Un accord fut passé entre Henri de Coëthual et le Vicomte de Rohan. Dans l'acte passé à Carhaix, il est parlé d'abord de Henri Coëthual sus-dit, de son père Henri de Coëthual et de son aïeul Rolland de Coëthual.

1370. — Dans deux montres ou revues de Duguesclin, une du 1^{er} janvier 1370, l'autre du 1^{er} décembre de la même année, il est encore question de Henri Coëthual. Ce Henri de Coëthual suivit Duguesclin dans les guerres d'Espagne. Il le suivit également dans cette belle campagne de 1370 si glorieuse pour Duguesclin et ses compagnons d'armes, et qui sauva la France d'une ruine complète. L'année 1370 durait encore, dit l'historien Masaz, et la campagne

était terminée; cette armée anglaise, qui avait fait trembler la capitale de la France, brûlé ses faubourgs, envahi cinq provinces, fut en moins de trois mois détruite sans qu'il en restât le moindre vestige. L'auteur des *Essais sur les mœurs* établit un parallèle entre cette expédition et la belle campagne de 1675 du Maréchal de Turenne. La comparaison est juste sous quelques rapports; l'une et l'autre eut lieu en hiver; deux grands capitaines battirent avec de petites armées des forces considérables; mais les conséquences furent bien différentes: celle de Turenne servit peu à la France, et n'aurait point compromis le sort de l'Etat si elle eût été malheureuse; celle de Duguesclin, au contraire, sauva le royaume, dont la position était tellement critique qu'une seule défaite eût consommé sa ruine. »

(MASAZ, *Vies des Capitaines du Moyen âge*.)

C'est une gloire pour les Coëthual, de pouvoir dire, que l'un des leurs a été compagnon d'armes de Duguesclin dans les guerres d'Espagne, et que, rentré en France, il combattit à Pontvallain, au Mans, à Bressuire, et contribua à venger la France des désastres de Crécy et de Poitiers.

1426. — Dans une montre ou revue de 1426 paraît Rolland de Coëthual.

1481. — Dans une montre ou référence de 1481 paraît le même ou un autre Rolland de Coëthual.

1529. — En 1529, Jean de Coëthual est choisi pour faire le priage des terres de Thomasse de Rohan. C'est le Vicomte de Rohan qui l'avait élu à cet effet.

1536. — Toujours guerriers les Coëthual! Le 20 décembre 1536, Olivier de Coëthual est cité, dans une montre ou revue passée à Vitré, par Thibaud, sire de Rochefort.

Les Coëthual possédèrent Coëthual, au moins jusqu'en 1536.

Plus tard on trouva encore des Coëthual, dans la paroisse de Paule, où ils s'allièrent aux Kergoët, et où ils possédèrent entre autres terres le village de *Keriergars* (Keriagaz) comme on dit aujourd'hui.

ARMES. — Les Coëthual portaient primitivement: trois fascées à une bordure bezantée de 13 pièces, six de chaque côté, une en pointe. (Sceau de Henri de Coëthual, en 1313). (Dom Morice, *Preuves*, I, col. 1259).

Plus tard M. de Courcy, après Guy Le Borgne, donne pour

armes à Rolland de Coëthual : d'argent à un cyprès de sinople, le tronc accosté de 2 étoiles de gueules, surmontées chacune d'une merlette de sable.

II. — BARBIER DU LISCOAT.

1608. — Des Coëthual, la terre de ce nom passa-t-elle aux Barbier, par alliance ou par acquêt? — Je l'ignore. Mais, si une autre famille a possédé Coëthual entre les Coëthual et les Barbier, elle ne l'a pas eu longtemps, car dès 24 juillet 1608, Allain Barbier en était possesseur puisqu'il vendait la terre de Coëthual à Yvon Le Pape, sieur de Coetidruff, à cette date du 24 juillet 1608.

III. — LE PAPE.

La fille d'Yvon Le Pape, demoiselle Claude Le Pape, se maria à Yves Le Bouteiller.

Dame Claude Le Pape et Yves Le Bouteiller eurent 5 filles, entre autres demoiselle Guillemette Le Bouteiller qui se maria à Pierre Picot.

1656. — Ce n'est pas cependant par alliance que M. Pierre Picot, neveu de M. Maurice Picot, fondateur du séminaire de Plouguernevel, devint possesseur de Coëthual. Sa femme, Guillemette Le Bouteillier, du chef de sa mère, avait bien sa part dans Coëthual, mais elle avait 4 sœurs. En 1656, Pierre Picot acheta donc toute la terre de Coëthual à dame Claude Le Pape, veuve d'Yves Le Bouteillier, pour la somme de 18,000 livres.

ARMES. — Barbier : d'argent à 2 fusées de sable. — Le Pape ?...

IV. — PICOT.

Ici, se pose une question. — Les Picot étaient-ils nobles? — Cette question a été souvent posée à propos de M. Picot, fondateur du séminaire, et on y a diversement répondu. Les uns ont appelé M. Picot : Picot de Coëthual; d'autres, Picot des Croix. Pourquoi s'est-on arrêté en si bonne voie et ne l'a-t-on pas appelé encore : Picot de Kerjacob, — de Kerdéven, — de Kerphilippe, — de Kergal, — de Restuel, — de Resmenguy, — de Rostrezec, — de Keringaut, — de Kerandoaron, — du Botcol, — de Kertalenton, — de Lezot, — de Kerallain, — du Cosquer-Conan, — de Kerbot, —

de Stangourien..., toutes terres qu'il avait achetées. — J'en ai les preuves entre les mains: C'eût été plus juste que de l'appeler : Picot de Coëthual, terre qu'il ne posséda jamais; et aussi raisonnable que de l'appeler : Picot des Croix, terre qu'il tenait de son aïeule et marraine.

Enfin les Picot étaient-ils nobles? — Oui. La particule n'était pas du tout requise pour cela. Pour ne citer qu'un exemple, pris dans les seigneurs de haut parage, — les Boterel, juveigneurs d'Avan-gour, cadets de Bretagne, n'ont jamais signé que Boterel tout court.

Les Picot, divisés en trois branches principales, à savoir : les sieurs de Closrivière, de Beauchesne, de Presménil, subdivisés dans la suite en une foule d'autres branches, avaient tous pour ancêtre commun, *Olivier Picot*.

PREUVES DE NOBLESSE D'OLIVIER PICOT.

Olivier Picot est nommé parmi les nobles dans deux rôles des montres et revues générales des nobles et sujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, faits en cette ville le 15 juin 1477, par Jean, sire de Coetquen, grand maître d'hôtel de Bretagne, et Charles du l'arc, capitaine ou gouverneur de Jugon.

Pierre Picot I du nom, fils d'Olivier, est nommé lui aussi parmi les nobles, dans une montre et revue des nobles et sujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, faite en 1481 par Alain de La Motte, vice-amiral de Bretagne, et lieutenant de Saint-Malo. Pierre Picot servait avec les nobles à la garde de Saint-Malo, et fournissait : bonne brigantine, hocqueton, épée, dague, arbalestre garnie de bons traits et un bon cheval, est-il dit dans deux actes, l'un de 1477, l'autre de 1479. Plus tard encore, en 1483, il est cité parmi les nobles et annoblis de l'Archidiaconé de Dinan, qui comparurent devant noble et puissant seigneur Guillaume de Rieux, sire de Chateauneuf et Geoffroi de Langan, commissaires du duc de Bretagne. (D'Hozier, *Armorial*).

Les Picot avaient pour armes : d'azur à trois haches d'argent, posées en pal deux et une.

Alias : d'argent à trois léopards passant l'un au-dessus de l'autre. (D'Hozier).

Alias : d'argent à trois quintefeilles de sable. Ce sont ces dernières qui se trouvent sur la tombe des Picot, au cimetière de Plouguernevel.

Monsieur Maurice Picot, fils de Marc Picot et de Bertranne

Hamon, fut baptisé dans l'église de Saint-Malo, le dernier jour de février 1605, parrain Guillaume Cohée, et marraine, Marie Sarcet, ayeule de l'enfant.

....Il devint recteur de Plouguernével en 1642. Le bénéfice de Plouguernével valait alors 2,000 livres. M. Picot l'obtint au concours. Cette cure était à la collation du pape et de l'évêque en leurs mois. (Voir Archidiaconé de Poher dans le Cartulaire de Redon, annoté par M. Aurélien de Courson). M. Picot est qualifié, en plusieurs actes, de bachelier en théologie.

Les Coëthual avaient leur enfeu dans le sanctuaire de l'église de Plouguernével. Les Picot s'y firent enterrer après eux. Cet enfeu devait être du côté nord. Car les *Dufresne*, Seigneurs de Lestrouallan, Restrouallan, Retouallen (aujourd'hui Restouel) mouvance de la Vicomté de Rohan, à haute, moyenne et basse justice comme Coëthual, se faisaient aussi enterrer dans le sanctuaire, du côté midi, ainsi qu'il est dit dans le testament de l'un d'entre eux — Geoffroi Dufresne, en date du 7 novembre 1484 : « Item, a ordonné, voulu et disposé qu'après son trépasement, son corps soit enseveli et enterré en l'église paroissiale de Plokernevel, au lieu de la tombe qui est au bout du grand autel de la dite église au costé de vers midy en laquelle tombe les corps de ses parents et prédécesseurs ont estés ensepulturés et enterrés.... »

M. Picot, recteur de Plouguernével, devenu possesseur de la maison noble de Kerjacob, avait droit à l'enfeu de la chapelle dite de la Tour, ainsi qu'il est dit dans un acte du 12 août 1679. — Ce jour fut inhumé le corps d'Escuyer Tanguy de Kermellec, dans une tombe à M. Picot, recteur, avec sa permission, cette tombe joignant le mur (enfeu) de la chapelle dite de la Tour, dépendants de la maison de Kerjacob.

M. Picot cède l'enfeu auquel il avait droit, et deux ans plus tard, il se fait enterrer au cimetière, comme les pauvres!... Plus tard la famille Picot reprit ses droits sur l'enfeu de la chapelle de la Tour. En 1782, Dame Louise-Olive Le Chaponnier de Kermnac'h, dame douairière de Coëthual, veuve de Messire Claude Maurice Picot, seigneur de Coëthual, a été enterrée le 4 juillet, dans l'enfeu de la chapelle de la Tour de cette église paroissiale (Plouguernével).

C'est le 20 novembre 1841, que la terre de Koatual, avec le château et toutes ses dépendances, est devenue la propriété du Petit Séminaire de Plouguernével, par acte passé entre M. Trolong du Romain et M. Ropers.

ASSOCIATION
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE
DE PLOUGUERNÉVEL

BUREAU

Président :

M. l'abbé CHATTON, chanoine titulaire, vicaire général honoraire.

Vice-Présidents :

MM. Hubert BOUCHÉ, banquier à Pontivy.
l'abbé RAOULT, curé-doyen de Goarec.
DE TROLONG DU RUMAIN, maire de Saint-Gelven.
l'abbé OLLIVIER, supérieur du Petit Séminaire.
l'abbé LECOQ MAISONNEUVE, curé-doyen de Plœuc.

Trésorier :

M. François LE COZANNET, propriétaire à Lanzel.

Secrétaire :

M. l'abbé LE HELLIDU, économiste du Petit Séminaire.

Membres adjoints au comité de répartition des secours :

MM. l'abbé PASCO, curé-doyen de Rostrenen.
l'abbé LE RIGUIER, chanoine honoraire, recteur de Plouguernével.

LISTE

DES

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

A

MM.

Aubry, Isidore, vicaire à Saint-Jacut-du-Mené.
Audren, Joseph, recteur de Saint-Nicodème.
Autin, Théodore, greffier de paix à La Guerche.

B

Barbe, Y.-M., vicaire à Saint-Barnabé.
Barbier, Henri, pharmacien à Carhaix.
Baudour (Le), François, ch. hon., curé-doyen de Pontrioux.
Becmeur, François, missionnaire.
Bellec, Joseph, propriétaire à Lanrivain.
Bellom, Pierre, vicaire à Ploulec'h.
Berre (Le), Guillaume, recteur de Plusquellec.
Berthelot, Claude, vicaire à Belle-Isle-en-Terre.
Berthelot, Pierre, notaire à Neuillac (Morbihan).
Berthelot, Louis, précepteur à Saint-Vran.
Berthou, Jean-Marie, professeur au Petit Séminaire de Plou-nével.
Besco, Joseph, professeur au Petit Séminaire de Plouguernével.
Beurel, Pierre, au Petit Séminaire de Plouguernével.
Bihan (Le), Louis, vicaire à Loguivy-Plougras.
Bohec (Le), Corentin, recteur de Plévin.

Bohu, Rolland, vicaire à Laniscat.
Boscher-Belleissue, J.-L., recteur de Laniscat.
Boscher-Belleissue, Pierre, recteur de Kerpert.
Bouché, Hubert, banquier à Pontivy.
Bouché, Hubert, avocat à Vannes.
Bouché, Jules, propriétaire à Rostrenen.
Boucicaud, Prudent, vicaire au Haut-Corlay.
Boudec (Le), Onésime, vicaire à Corlay.
Bouder, François, recteur de Plouguiel.
Bourhy, Amateur, vicaire à Hénon.
Bournot, Louis, vicaire à Plussulien.
Boutier, François, au Petit Séminaire de Plouguernével.
Bras (Le), Yves, recteur de Saint-Connan.
Briand, Pierre, recteur de Merléac.
Bris (Le), Victor, professeur au Grand Séminaire.
Burel, Mathurin, recteur de La Harmoye.
Burlot, Théophile, recteur de Kérien.

C

Cadoudal, François, vicaire à Kermoroc'h.
Cadoudal, Jean, vicaire à Duault.
Cadre, Onésime, vicaire à Lohuec.
Calvez, Toussaint, vicaire à Saint-Gilles-Pligeaux.
Camus, René, vicaire à Pont-Melvez.
Capitaine, François-Louis, à Callac.
Caradec, Guy, vicaire à Tramain.
Carpier, Pierre, au diocèse d'Alger.
Carré, Jean, recteur de Saint-Ygeaux.
Carré, Victor, recteur de Saint-Michel-de-Glommel.
Carré, Mathurin, propriétaire à Saint-Guen.
Carré, Michel, recteur de Saint-Agathon.
Cathou, Eugène, recteur de Ploulec'h.
Chamaillard, Francisque, vicaire à Guingamp.
Chatton, Auguste, chanoine titulaire, vic. gén. honoraire.
Chatton, Prosper, receveur particulier des Contributions indirectes, à Boulogne-sur-Mer.
Chauvel, Francisque, à Rostrenen.

Chaux (Le), Henri, vicaire à Plouec.
M. H. — Chermat, Pierre, recteur de Plounévez-Moëdec.
Chevalier, Jean, à Saint-Brieuc.
Chevance, Henri, vicaire à Saint-Mayeux.
Clérice, Y.-M., recteur de Paule.
Clézio (Le), Charles, vicaire à Saint-Gilles-Vieux-Marché.
Coail, vicaire au Vieux-Marché.
Cocguen (Le), François, vicaire à Kergrist-Moëlou.
Cocq (Le), François, notaire à Corlay.
Cocq (Le), Yves-M., recteur de Calanhel.
Cœuret, Jean, ancien recteur, Gausson.
Coignat, Jules, à Rennes.
Conan, René, propriétaire à Kergrist-Moëlou.
Conan, Guillaume, à Carhaix.
Coq (Le), Eugène, vicaire à la Prénessaye.
Coroller, Pierre, recteur de Lescoët.
Correc, Pierre, missionnaire au Maïssour.
Cosson, Ange, vicaire à Saint-Nicolas-du-Pélem.
Cotrel, Ange, vicaire à Plérin.
Coz (Le), Augustin, à Auray.
Coz (Le), Jean-Maurice, ancien recteur de Bonen, à Goarec.
Cozannet (Le), François, professeur à Plouguernével.
Cozannet (Le), Aimé, vicaire à Trébrivan.
Cozannet (Le), François, propriétaire à Plouguernével.
Cozler, Joseph, propriétaire à Kergrist-Moëllou.

D

Daniel, Alain, curé-doyen de Corlay.
Dantec (Le), Laurent, recteur de Maël-Pestivien.
De Cuverville, Louis, maire de Sainte-Tréphine.
Denis, Théodore, à Laniscat.
Denmat (Le), Joseph, ch. hon., rect. de Plounévez-Quintin.
Derrien, Pierre, recteur de Ploumilliau.
De Trolong du Romain, Amédée, à Saint-Gelven.
De Trolong du Romain, Edouard, à Saint-Gelven.
De Trolong du Romain, Joseph, à Saint-Gelven.
De Trolong du Romain, Henri, à Maroué.

Deuff (Le), Hyacinthe, notaire à Pontivy.
Deuff (Le), Louis, notaire à Saint-Caradec.
Deuff (Le), Edouard, avocat à Rennes.
Digard, François, professeur à Plouguernével.
Drogoff (Le), Hyacinthe, professeur à Plouguernével.
Duault, Théodore, négociant à Quintin.
Dupré, Yves, négociant à Paule.
Dupuis, Ambroïse, recteur de Saint-Péver.
Duval, Aristide, propriétaire à Rostrenen.

E

Elie, Benjamin, vicaire à Saint-Guen.
Eveno, Pierre, professeur au Grand Séminaire.
Eveillard, Jean-Pierre, vicaire à Plaintel.

F

Falher, Léon, vicaire à Plounévez-Moëdec.
Faucheur (Le), Guillaume, chapelain à Hénou.
Feuillet, receveur de l'Enregistrement, à Nantes.
Fèvre (Le), Pierre, vicaire à Plévin.
Fèvre (Le), Pierre, recteur de Mellionec.
Flageul, Jean-Louis, recteur de Saint-Adrien.
Flouriot, Alphonse, recteur de Plouguel.
Follérou, J.-P., conseiller général à Trébrivan.

G

Gaborel, Joseph, à Saint-Brieuc.
Gaborel, Louis-Yves, à Saint-Brieuc.
Gaborel, Louis-Aimé, surveillant au Petit Séminaire de Plouguernével.
Gallais, François, vicaire à Laurenan.
Gallais, Stanislas, Petit Séminaire de Plouguernével.
Galerie, J.-L., Société de Jésus.
Galerie, François, recteur de Sainte-Tréphine.
Gall (Le), François, vicaire à Trégrom.
Gall (Le), Jean, vicaire à Boqueho.
Gall (Le), Yves-Marie, vicaire à Maël-Carhaix.

Gall (Le), Jean, curé à Haiti.
Gall (Le), Pierre, S. M., Saint-Brieuc.
Gicquel, Louis, vicaire à Saint-Michel de Saint-Brieuc.
Gicquel, Charles, professeur à Plouguernével.
Goff (Le), Mathurin, recteur de Saint-Donan.
Golvais, Joachin, vicaire à La Ferrière.
Gourhant, Eugène, recteur de Bonen.
Graet (Le), Jean-Marie, recteur de Saint-Servais.
Graet (Le), Yves, vicaire à Callac.
Grangiens, Yves, vicaire à Loudéac.
Guénégou, J.-M., vicaire à Bégard.
Guénanff, Jacques, recteur de Tréogan.
Guérout, Jean, vicaire à Quintin.
Guillaumel, Mathurin, vicaire à Saint-Thélo.
Guillou, Yves, recteur de Plourac'h.
Guillou, Jean-Marie, professeur à Plouguernével.
Guiomard, Joseph, recteur de Kergrist-Moëlou.
Guinio, Mathurin, aumônier à Bégard.
Guitterel, Claude, chan. hon., aumônier à Lannion.

H

Héland, J.-M., recteur de Canihuel.
Hellidu (Le), J.-L., aumônier des Religieuses Hospitalières de Gouarec.
Hillion, Joseph, avocat à Bourbriac.
Hire (Le), Yves, avoué-licencié à Morlaix.
Hubert, Léonce, recteur de Glomel.
Huby, Alain, brigadier de gendarmerie à Plélan-le-Grand.
Huérou-Kérisel (Le), Joseph, recteur de Plufur.
Huérou-Kérisel (Le), Yves, aumônier des Sœurs de la Croix à Guingamp.
Huérou-Kérisel (Le), ancien avoué à Guingamp.

J

Jeffray, François, recteur de Saint-Gouéno.
Jégo, Charles, recteur de Saint-Gelven.
Jouanno, J.-M., vicaire à Ploumilliau.

M. H. Joncour, J.-M., curé-doyen de Plestin.
Josse, François, recteur de Pommerit-Jaudy.
Jouan, Joseph, recteur de Plélauff.
Jouan, Mathurin, professeur à Plouguernével.
Jouet, Jean, chan. hon., curé-doyen de Plouguenast.
Jourden, J.-M., vicaire à Rostrenen.

K

Keranfec'h, Pierre, recteur coadjuteur de Plélauff.
Kerdanet (de), Charles, à Lesnéven.
Kervingant, Louis, à Rostrenen.

L

La Brousse, Victor, recteur de Saint-Hervé.
Lecoq Maisonneuve, P., chan. hon., curé-doyen de Plœuc.
Le Moine, J.-P., recteur de Trébrivan.
Le Moine, Yves, notaire à Carhaix.
L'Hélias, Jules, à Callac.
L'Hélias, Pierre, à Callac.
L'Hévéder, Yves, curé-doyen de Paimpol.
L'Hévéder, Louis, S. J., Quimper.
L'Hévéder, Joseph, notaire à Ploumilliau.
Limon, Guillaume, conseiller général à Saint-Brandan.
Loguello, Mathurin, ancien recteur à Goarec.
Loyer, Joseph, à Paule.

M

Mahé, Guillaume, S. J., Quimper.
Maitre (Le), Alexandre, vicaire à Plémet.
Maitre (Le), Louis, vicaire à Allineuc.
Malard, Julien, recev. de l'enregist. de Muzillac (Morbihan).
Marjot, Mathurin-Aimé, vicaire à Loudéac.
Marrec (Le), R. P. de la Société de Marie.
Marsouin, Onésime, vicaire à Allineuc.
Maux (Le), Daniel, vicaire à Hénou.
May 壽, Edouard, recteur de Coadout.
May, Théophile, au presbytère de Coadout.

Mazévet, J.-P., vicaire à Canihuel.
Méhauté (Le), Joseph, recteur de Saint-Gilles-Vieux-Marché.
Men (Le), Y.-M., vicaire à la cathédrale de Saint-Brieuc.
Ménager (Le), Y.-M., recteur de Coatréven.
Mener (Le), Joachim, recteur de Perret.
Menez, Jérôme, à Plougonver.
M. H. — Ménier, Célestin, vicaire à Matignon.
Mercier (Le), Jean, curé-doyen de Maël-Carhaix.
Meur (Le), Joseph, vicaire à Ploubezre.
Meur (Le), Joseph, recteur de Locarn.
Mével (Le), Y.-M., curé au diocèse de Chicago.
Milon, François, vicaire à Maël-Carhaix.
Moel (Le), Jules, vicaire à Carnoët.
Moel (Le), Y.-M., curé-doyen de Saint-Nicolas-du-Pélem.
Moël (Le), Yves-Marie, vicaire à Pléguen.
Moël (Le), François, curé dans le diocèse d'Haïti.
Moign (Le), Pierre, maire de Goarec, conseiller général.
Moine (Le), J.-L., recteur de Saint-Vran.
Moisan, Joseph, secrétaire particulier de Monseigneur.
Moisan, P.-A., surveillant au Petit Séminaire, Plouguernével.
Morin, Guillaume, recteur de Landehen.
Morin, Guillaume, professeur à Plouguernével.
Morvan, Y.-M., vicaire à Plourac'h.

N

M. H. — Nabucet, François, vicaire à Saint-Julien.
Nabucet, Etienne, vicaire à Saint-Sauveur de Dinan.

O

Olichon, Eugène, vicaire à Saint-Michel de Saint-Brieuc.
Ollivier, Y.-M., supérieur de Plouguernével.
Ollivier, Julien, recteur de Tressigneaux.
Ollivier, J.-F., curé-doyen de Saint-Alban.

P

Pasco, J.-B., chan. hon., curé-doyen de Rostrenen.
Pasco, Yves, insp. de la Comp. d'assurance *The Mutual life*.

Péchoux (Le), Victor, recteur de Lannebert.
Pénanguer, F.-L., recteur de Treffrin.
Pène, Jean, vicaire à Locarn.
Pène, Napoléon, diocèse de Toulouse.
Perrin, Joseph, recteur de Saint-Thélo.
Perrin, Pierre, recteur de l'Hermitage.
Perrin, Toussaint, curé de Saint-Jean (La Réunion).
Perrot, Pierre, vicaire à Pordic.
Philippe, Gabriel, vicaire au Vieux-Marché.
Pierre, L.-M., recteur de Trégornan.
Pinson, Maurice, ch. hon., anc. curé de Bourbriac, à Gouarec.
Pinson, Toussaint, recteur de Carnoët.
Poëzevara, Y.-L., chan. hon., recteur de Plussulien.
Prigent, François, à Pont-Melvez.
Prigent, Louis, professeur à Plouguernével.
Provost (Le), Mathurin, vic. général., archid. de Tréguier.

Q

Quéméner, J.-M., vicaire à Lanrivain.
Quénécan, Louis, chan. hon., curé-doyen de Callac.
Quéré, Joseph, docteur-médecin à Callac.
Quéré (Le), L.-M., ancien recteur à Sainte-Tréphine.
Quinivet, Hubert, entrepreneur à Pontivy.

R

M. H. — Radenac, J.-M., vicaire à Loudéac.
Raoul, François, chan. hon., curé-doyen de Goarec.
Raoul, Y.-M., vicaire à Callac.
Raoul, Eugène, recteur de Saint-Gilles-Pligeaux.
Rault, Daniel, supérieur du Collège de Quintin.
Rault, Louis, ancien curé au diocèse d'Haïti.
Riguer, Guillaume, chan. hon., recteur de Plouguernével.
Riguer (Le), Guillaume, recteur de Lanmodez.
Rivoallan, Jean, vicaire à Plouguiel.
Robin, Guillaume, vicaire à Maël-Pestivien.
Robin, Jacques, professeur à Quintin.
Robin, Jacques, vicaire à Glomel.

Robin, Pierre, recteur du Vieux-Bourg.
Rolland, François, recteur de Lanrivain.
Rot, François-Marie, propriétaire à Kergrist-Moëlou.
Rot, Yves, S. J., Quimper.
Rouvillois, Benjamin, négociant à Pontivy.
Roux (Le), Casimir, professeur à Paris.
Roux (Le), Guillaume, chan. hon., curé-doyen de Mûr.
Roux (Le), Emile, vicaire à Bourbriac.
Roux (Le), J.-M., recteur de Saint-Connec.
Roux (Le), Toussaint, chan. hon., curé-doyen de Plouaret.
Roy (Le), Jules, vicaire à Saint-Alban.

S

Sage (Le), Guillaume, ancien recteur à Loudéac.
M. H. — Sallou, Yves, recteur de Plésidy.
Salmon, Jean, vicaire à Etables.
Saint-Drenan, François, recteur de Caurel.
M. H. — Savouroux, recteur de St-Etienne du Gué-de-l'Isle.
Sérinet, J.-M., professeur à Plouguernével.
Solleuz (Le), Y.-M., ancien recteur de Lanrodec.
Sicat, Guillaume, vicaire à Cavan.
Sylvestre, François, vicaire à Meslin.

T

Tanguy, Pierre, propriétaire à Kergrist-Moëllou.
Thomas, Alain, recteur de Saint-Guen.
Thoraval, Eugène, vicaire à Paule.
Thoraval, Joseph, vicaire à Plounévez-Quintin.
M. H. — Touanen, Jules, vicaire à Pleumeur-Bodou.
Trécherel, J.-B., vicaire à La Bouillie.

V

Vavasseur, Florian, aumôn. des Filles du St-Esprit, St-Brieuc.
Verger (Le), Joseph, recteur de Saint-Rieul.
Verre (Le), Guillaume, recteur de Bothoa.
Verre (Le), Y.-M., vicaire à Plouguernével.